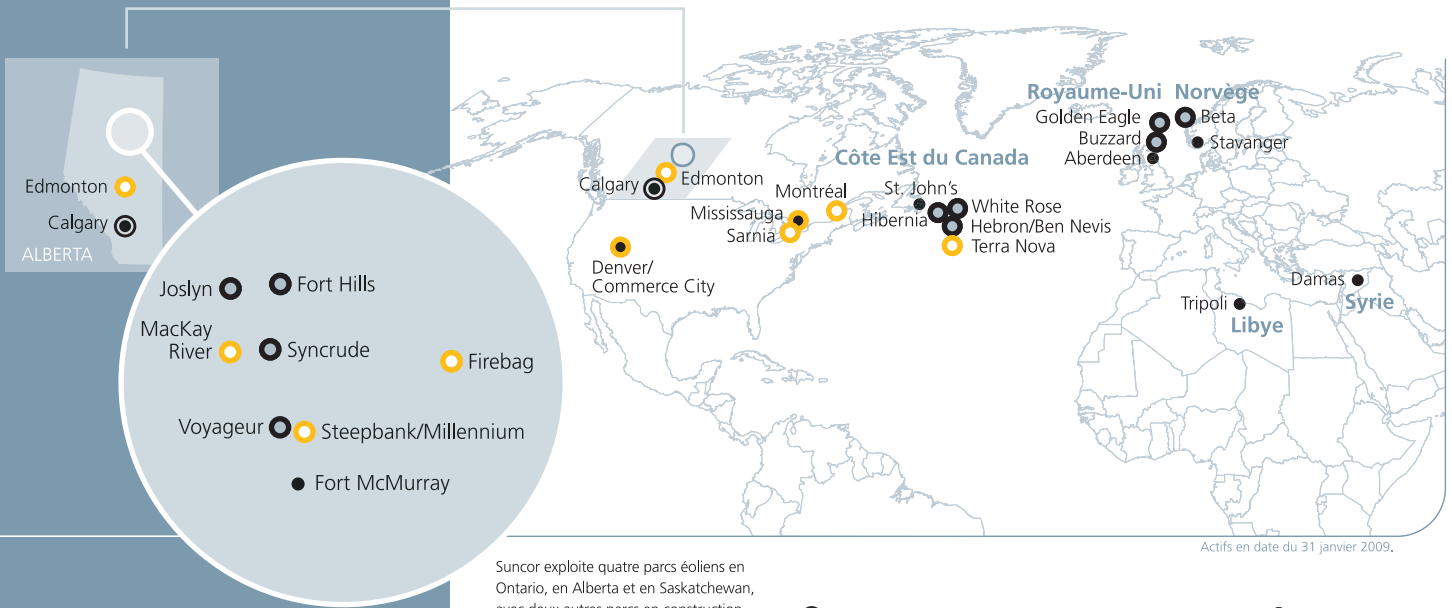


performance. partenariats. possibilités.





Actifs en date du 31 janvier 2009.

Suncor exploite quatre parcs éoliens en Ontario, en Alberta et en Saskatchewan, avec deux autres parcs en construction. Suncor exploite également la plus grande usine de biocarburants au Canada.

- Siège social
- Bureaux régionaux
- Proposé et/ou non exploité
- Bureau régional / exploité
- Exploité

à l'intérieur

introduction	1
au sujet de Suncor Énergie	1
performance en bref pour 2010 – 2011	2
rapport de progrès en matière environnementale 2011	
rapport de progrès en matière sociale 2011	
message de Rick George	8
performance environnementale	10
eau	
air	
sol et biodiversité	
le pouvoir positif de la collaboration	
changement climatique	13
notre performance en matière de changement climatique	
nos perspectives : le défi de la croissance	
performance sociale	16
prévention	
investissement dans la collectivité	
infrastructure et développement des collectivités	
nos parties intéressées	
relations avec les Autochtones	
activités à l'étranger	
nos employés	
performance économique	19
performance de la Société	
contribution à l'économie	
nos perspectives	
mise en garde	21
énoncés prospectifs	

sur la couverture

Murray Gray,
professeur,
Université de l'Alberta

Sally Whiteknife,
coordonnatrice des
programmes culturels,
Première nation
de Fort McKay

Zhenghe Xu,
professeur,
Université de l'Alberta

Vincent Saubestre,
directeur administratif,
Oil Sands Leadership Initiative

Steve Williams,
chef de l'exploitation, Suncor

Rodney Guest,
spécialiste de l'eau,
développement
durable, Suncor



performance. partenariats. possibilités.

L'année 2010 a marqué une étape cruciale de l'histoire de Suncor, car nous avons lancé la Société dans un nouveau plan de croissance décennal. Tout en reprenant notre mouvement de croissance, nous entendons respecter notre vision du triple résultat. Pour nous, cela veut dire continuer à gérer l'entreprise de façon à augmenter les retombées sociales et économiques, tout en s'efforçant de réduire l'incidence environnementale liée à la mise en valeur des ressources.

Le Rapport sur le développement durable de Suncor documente nos progrès relativement à un large éventail d'enjeux environnementaux et sociaux. Le rapport explique comment nous nous efforçons de faire de Suncor un chef de file du développement durable au sein du secteur de l'énergie et au-delà.

Au sujet du Rapport sur le développement durable 2011 de Suncor

Notre rapport 2011 inclut les données sociales et environnementales. Les données économiques sont présentées conformément à celles du Rapport annuel 2010 de Suncor.

Le rapport sur le développement durable qui suit a été créé au moyen des directives G3 de la Global Reporting Initiative (GRI) au niveau d'application A+. Les indicateurs de rendement sélectionnés pour l'année 2010 ont été revus par un tiers indépendant au moyen des directives G3 de la Global Reporting Initiative. Les résultats de l'examen sont disponibles sur notre site Web à la section Rapport d'assurance des tiers.

Les commentaires des parties intéressées font aussi partie intégrante de l'élaboration de ce rapport. Comme au cours des années

antérieures, Suncor a fait appel aux conseils de Ceres, un réseau d'investisseurs, de représentants syndicaux, d'environnementalistes et d'autres groupes d'intérêt public, pour aider à faire en sorte que son rapport soit pertinent et utile. Nous remercions Ceres et les parties intéressées participantes de leur aide dans la création du Rapport sur le développement durable 2011.

Pour consulter le rapport complet incluant les données de rendement, ainsi qu'une discussion sur les défis et les occasions, visitez www.suncor.com/durable.

www.suncor.com/durable



L'objectif de **Suncor Énergie** est d'être la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment à la mise en valeur et à la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière classique et extracôtère, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada. Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable.

L'information contenue dans le présent rapport est en date du 1^{er} juillet 2011. Voir la troisième de couverture pour une mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à d'autres informations contenues dans le présent rapport.

performance en bref

En tant que société de développement énergétique responsable, Suncor vise l'excellence en matière de performance économique, sociale et environnementale. Nous présentons ci-dessous un aperçu de nos priorités pour 2010 et des résultats que nous avons obtenus.

Continuer à viser l'élimination totale des blessures

La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail subies par les employés et des blessures consignées a continué de diminuer en raison de l'adoption de notre culture de prévention Objectif Zéro par les employés et les entrepreneurs. Suncor a également poursuivi la mise en œuvre d'une série claire et cohérente de nouvelles normes de gestion de la sécurité des procédés (GSP) à l'échelle de toutes ses activités, en ciblant d'abord ses installations qui présentent un risque élevé. Les normes de GSP visent à prévenir les incidents pouvant entraîner un nombre important de blessures ou des décès, ainsi que causer des dommages à la santé, à l'environnement et aux biens.

Réduire notre empreinte environnementale

Suncor a continué de mettre en œuvre une nouvelle approche de gestion des résidus appelée TRO_{mc} qui devrait accélérer considérablement la remise en état des bassins de résidus et des terrains exploités et réduire la nécessité d'aménager des bassins de résidus à l'avenir. Nous sommes également devenus la première société de sables pétrolifères à terminer la restauration de la surface d'un bassin de résidus déclassé. Suncor a accompli des progrès à l'égard des quatre objectifs de rendement précis qu'elle s'est fixés en vue d'améliorer l'efficacité énergétique, de réaliser des réductions absolues de la consommation d'eau douce et des émissions atmosphériques et d'accroître considérablement la surface de terrain remise en état d'ici 2015.

Relever le défi posé par le changement climatique

Suncor est parvenue à réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour ses activités de raffinage et de commercialisation. La baisse d'intensité est essentiellement due à une fiabilité et à une productivité accrues enregistrées durant la majeure partie de 2010 – objectifs clés de notre stratégie d'excellence opérationnelle à l'échelle de toute la Société.

En 2011, Suncor a également terminé le projet d'agrandissement de son usine de production d'éthanol dans lequel 120 millions de dollars ont été investis, et la Société a entamé la construction de deux nouvelles centrales éoliennes dans le cadre de son engagement continu à investir dans l'énergie renouvelable.

Nous avons poursuivi notre participation active au débat politique public et nos discussions avec les parties intéressées en matière d'énergie et d'environnement. Plus précisément, nous avons mis de l'avant des propositions visant l'établissement d'une stratégie énergétique nationale pour le Canada. Suncor a continué de discuter

avec les parties intéressées afin d'élaborer des propositions pour une « infrastructure de transport à faible intensité carbonique » qui pourrait servir de fondement à la diminution des émissions de GES provenant de la production et de la consommation de produits énergétiques.

Investir dans des collectivités en santé

Suncor a continué d'investir dans les régions où elle exerce des activités en appuyant des programmes communautaires, éducatifs et environnementaux, de même que les dons de bienfaisance et les activités de bénévolat de ses employés et retraités. Bon nombre de ces programmes visent à élargir les possibilités des peuples autochtones grâce à l'éducation, à la formation et à des initiatives de sensibilisation à la culture. Nous avons également mis au point un nouveau programme d'investissement dans la collectivité visant à bâtir des collectivités durables grâce à des investissements à long terme et à accroître la participation continue aux projets que nous appuyons.

Générer prospérité et possibilités

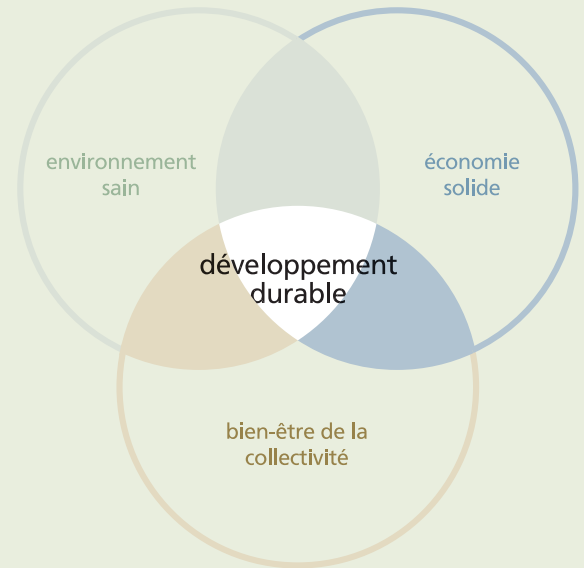
En 2010, les redevances versées par Suncor ont totalisé environ 1,98 milliard de dollars, dont 681 millions de dollars au titre des redevances sur les sables pétrolifères payables au gouvernement de l'Alberta. Suncor a également payé plus de 1,2 milliard de dollars en impôts aux gouvernements au Canada et à l'étranger et a engagé des dépenses en biens et services de 9,4 milliards de dollars*. Nous prévoyons que notre contribution à la croissance économique et à la réalisation de possibilités augmentera grâce à la stratégie de croissance sur 10 ans que nous avons annoncée en décembre 2010. Suncor prévoit doubler sa production totale afin d'atteindre plus de un million de barils équivalent pétrole par jour d'ici 2020, parmi lesquels quatre barils sur cinq devraient provenir des sables pétrolifères.

Promouvoir la collaboration au sein de l'industrie

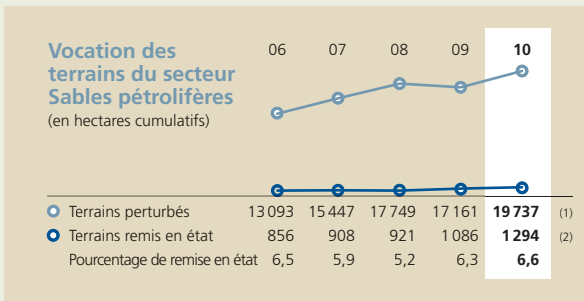
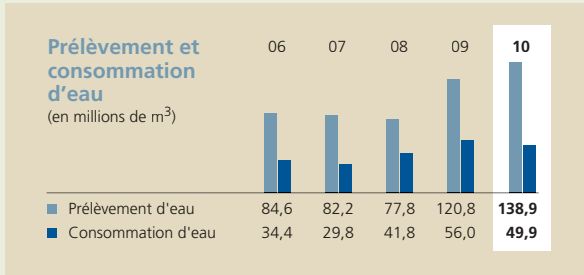
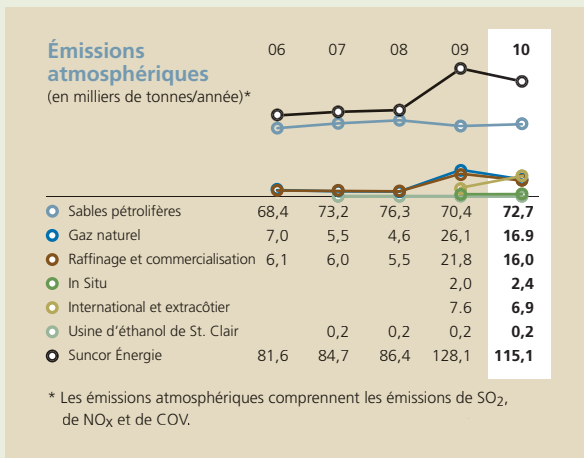
En tant que membre de l'Oil Sands Leadership Initiative (OSLI), Suncor a travaillé en étroite collaboration avec quatre sociétés ayant des vues similaires afin d'apporter des améliorations tangibles à la performance environnementale, sociale et économique dans l'industrie des sables pétrolifères. En 2010, l'OSLI a étudié de nouvelles technologies visant à réutiliser davantage les eaux résiduaires et à rendre la récupération des gisements plus éconergétique. Elle a également mobilisé de nouvelles parties intéressées et de nouveaux leaders d'opinion. En plus de l'OSLI, Suncor a continué de participer à divers organismes réunissant des parties intéressées multiples qui s'efforcent d'encourager le développement responsable de l'énergie.

* Excluent les dépenses en biens et services engagées en Libye et en Syrie.

La vision de Suncor en matière de développement durable est axée sur un tripe résultat : nous croyons que le développement énergétique doit se faire d'une façon qui fournit une prospérité économique, favorise le bien-être de la collectivité et préserve un environnement sain.

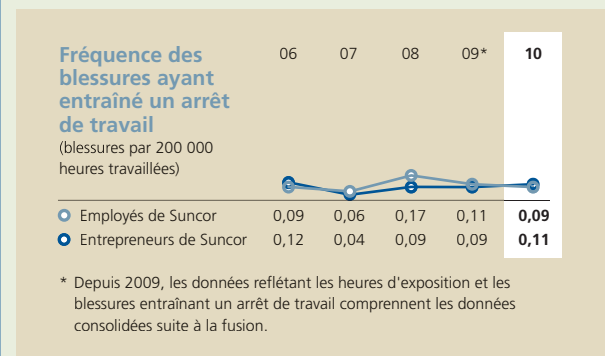


environnement

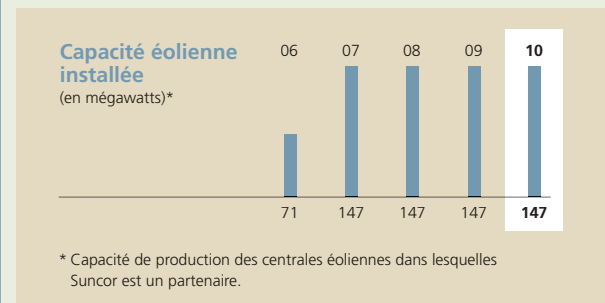
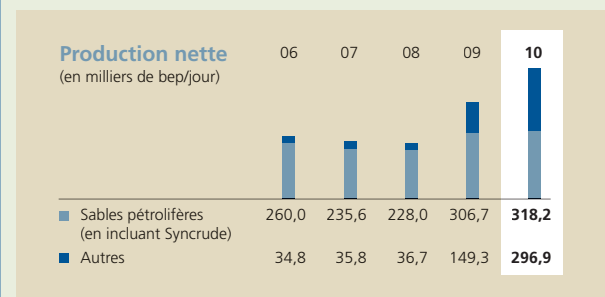


- (1) La réduction des terrains perturbés en 2009 est due au retrait des données du secteur In Situ.
- (2) À la suite de l'émission par le ministère de l'environnement de l'Alberta de normes pour la déclaration de données dans le cadre du système d'information géographique (SIG) pour 2010, Suncor a renumérisé toutes les surfaces de remise en état permanentes et retiré des types de perturbation (comme les routes, les lignes électriques, les pipelines, etc.) qui ont surgi après la remise en état. Ainsi, 96,3 hectares de « nouvelle perturbation » ont été retranchés du total des surfaces remises en état avant 2010. Par conséquent, les changements apportés aux surfaces remises en état chaque année et la surface totale remise en état de façon permanente jusqu'à la fin 2010 ont été mis à jour pour refléter ces changements.

société



économie



Sur le Web : Pour consulter le rapport complet, incluant les données sur le rendement, visitez www.suncor.com/durable.



Rapport de progrès en matière environnementale 2011

DOMAINE D'INTERVENTION	OBJECTIFS EN 2010-2011
Environnement Plan d'excellence environnementale	<ul style="list-style-type: none"> Faire de la sensibilisation interne à l'égard du processus de planification de l'excellence environnementale. Déterminer et évaluer les initiatives en matière d'excellence environnementale. Définir les bases de référence de 2007 aux fins d'utilisation dans le cadre du programme d'excellence environnementale.
OBJECTIF – EAU RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE L'EAU DOUCE DE 12 % D'ICI 2015	
Eau	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre des principes relatifs à l'eau. Achever la mise en œuvre du système de gestion de l'information environnementale (SGIE) touchant les données sur l'eau relatives aux actifs de l'ancienne société Petro-Canada.
OBJECTIF – PERTURBATION DES SOLS ACCROÎTRE LA REMISE EN ÉTAT DE SURFACES DE TERRAIN PERTURBÉES	
Sol et biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir une reconnaissance de remise en état progressive du bassin 1. Renommer le bassin 1 pour marquer cette réalisation.
OBJECTIF – EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE 10 % D'ICI 2015	
Efficacité énergétique et changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser l'initiative sur la gestion de l'énergie et faire un essai pilote à un emplacement. Poursuivre le travail relatif au principe, à la technologie et au déploiement visant le captage et le stockage du carbone (CSC) par l'intermédiaire des consortiums Integrated CO₂ Network (ICO₂N) et CO₂ Capture Project (CCP3). Jouer un rôle de leader au sein de Carbon Management Canada (CMC).
OBJECTIF – ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES RÉDUIRE LES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES (OXYDES D'AZOTE, OXYDES DE	
Air	<ul style="list-style-type: none"> Achever la mise en œuvre du SGIE relativement aux données sur l'air à l'égard de tous les actifs. Investir dans du matériel et des technologies afin de réduire les émissions.
Énergie renouvelable	<ul style="list-style-type: none"> Achever l'agrandissement de l'usine d'éthanol. Continuer d'investir dans des projets d'énergie renouvelable.
Résidus	<ul style="list-style-type: none"> Commencer la mise en œuvre sur une base commerciale de la technologie TRO_{ac}.

* L'année de référence pour les améliorations planifiées est 2007. Les objectifs ont été fixés en 2009. ** Les terrains remis en état n'ont pas été accrédités comme tels par les

Le présent rapport de progrès décrit les objectifs et la performance de Suncor en matière d'environnement, ainsi que le progrès relativement aux initiatives sociales. Pour de plus amples renseignements sur la performance économique de Suncor, voir le site Web de Suncor ou le Rapport annuel 2010.

RÉSULTATS EN 2010-2011

- Formation de l'équipe de direction du leadership en matière d'excellence environnementale.
- Tenue de séances de sensibilisation à l'égard du plan d'excellence environnementale (PEE) à l'échelle de l'entreprise.
- Définition des projets d'investissement du PEE dans le cadre du processus de planification commerciale.
- Établissement des bases de référence de 2007 et des objectifs pour 2015.

OBJECTIFS EN 2011-2012

- Assurer le déploiement continu du PEE.
- Fournir des mises à jour quantifiées sur les progrès réalisés en vue de l'atteinte des objectifs d'excellence environnementale.
- Intégrer l'élément de la croissance au PEE.

- Prise en compte de la mise en œuvre des principes relatifs à l'eau dans le contexte de l'établissement de la stratégie sur l'eau à l'échelle de l'entreprise.
- Définition des risques associés à l'eau, des occasions liées aux sables pétrolifères.
- Accroissement des activités de recyclage des eaux usées traitées afin de réduire la consommation de l'eau douce aux installations des sables pétrolifères.
- Suite de la mise en œuvre du SGIE au sein de tous les établissements, laquelle devrait se terminer à la fin de 2011.

- Concevoir un plan de mise en œuvre de la stratégie régionale sur l'eau pour les installations des sables pétrolifères.
- Évaluer la possibilité de se servir du SGIE pour recueillir des données sur l'eau à l'égard des établissements de vente au détail et des immeubles de bureaux.

DE 100 % D'ICI 2015*

- Bassin renommé Wapisiw Lookout afin de rendre hommage à l'histoire de la région et à ses peuples autochtones.
- Intégration d'un habitat faunique, notamment des habitacles pour les chauves-souris et des nichoirs pour les oiseaux, dans le cadre de la remise en état du Wapisiw Lookout.

- Planter cinq millions d'arbres sur les terrains remis en état.**
- Évaluer la possibilité de se servir du SGIE pour recueillir des données sur l'utilisation des sols.

- Mise en œuvre d'un système de gestion de l'énergie à la raffinerie de Commerce City.
- Rôle actif au sein du conseil de CMC, participation d'un représentant du secteur au comité de gestion de la recherche.
- Évaluation de la possibilité de se servir du SGIE pour établir des prévisions à l'égard des émissions de GES.

- Mettre en œuvre un système de gestion de l'énergie aux raffineries de Montréal et d'Edmonton.
- Revoir la conception des projets de croissance future afin d'étudier les possibilités de réduire les GES.
- Continuer à faire progresser le travail sur les technologies de réduction des GES par l'intermédiaire de CMC, d'ICO₂N, de CCP3 et d'autres groupes.

SOUFRE ET COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS) DE 10 % D'ICI 2015*

- La mise en œuvre du SGIE visant les données relatives à l'air devrait se terminer à la fin de 2011.

- Se servir du SGIE pour recueillir des données relatives aux émissions atmosphériques à des fins de production de rapports.
- Continuer à investir dans du matériel et des technologies afin de réduire les émissions.
- Continuer à améliorer les quantités d'émissions atmosphériques.

- Agrandissement de l'usine d'éthanol achevé.
- Approbation réglementaire pour les projets de centrale éolienne Wintaring Hills et Kent Breeze.
- Début de la construction de la centrale éolienne de Wintaring Hills, signature d'une entente avec un partenaire de développement de projet.
- Mise en œuvre complète du SGIE à l'usine d'éthanol.

- Réaliser les projets de Wintaring Hills et de Kent Breeze.
- Se servir du SGIE pour faire le suivi des quantités de carbone déplacées en raison des projets d'éolienne.

- Approbation réglementaire pour l'utilisation du processus TRO_{MC}.
- Mise en œuvre sur une base commerciale accélérée à l'échelle des activités existantes.
- Participation à une initiative de collaboration afin d'améliorer la gestion des résidus, dans le cadre de laquelle les détails du processus TRO_{MC} seront communiqués aux intervenants du secteur.

- Terminer la mise en œuvre sur une base commerciale pour toutes les activités existantes.
- Réaliser des progrès dans l'atteinte des objectifs de réduction des résidus liquides.
- Améliorer la gestion des résidus grâce à des mesures de collaboration.

organismes gouvernementaux de réglementation. Pour plus de détails sur la signification de remise en état, voir la mise en garde à la page 21.

^{MC} Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.

Rapport de progrès en matière sociale 2011

DOMAINE D'INTERVENTION

OBJECTIFS EN 2010-2011

Société

Prévention, santé et sécurité

- Mettre en œuvre une nouvelle formation sur le leadership en prévention à l'échelle de toute la Société dans le cadre de l'Objectif Zéro.
- Poursuivre la mise en œuvre de la gestion de la sécurité des procédés (GSP) (achèvement prévu en 2013).
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'engagement des employés envers le développement durable.

Responsabilité sociale

- Mettre à jour le système de gestion des relations avec les parties intéressées.
- Achever les études sur les parties intéressées externes et les incorporer aux plans d'entreprise.
- Élaborer et commencer à mettre en œuvre une stratégie révisée en matière d'affaires autochtones.
- Revoir le cadre de travail sur la gestion des droits de la personne.

Investissement dans la collectivité

- Revoir la stratégie d'investissement dans la collectivité en vue de réviser les priorités de financement, les principes et les directives, les outils et les méthodes de mesure. Apporter son leadership dans le cadre d'initiatives conçues pour instaurer la capacité et la durabilité des collectivités et établir la confiance et des liens respectueux avec les parties intéressées.

Le présent rapport de progrès décrit les objectifs et la performance de Suncor en matière d'environnement, ainsi que le progrès relativement aux initiatives sociales. Pour plus de détails sur la performance économique de Suncor, voir le site Web de Suncor ou le Rapport annuel 2010.

RÉSULTATS EN 2010-2011

- Fréquence des blessures ayant entraîné un arrêt de travail (nombre de blessures pour 200 000 heures de travail) de 0,09 pour les employés de Suncor et de 0,11 pour les entrepreneurs.
- Achèvement de la conception et de l'établissement du nouvel atelier d'orientation sur l'Objectif Zéro et de la formation sur le leadership en prévention.
- Achèvement de la mise en œuvre de la GSP à Firebag, poursuite de la mise en œuvre dans 11 autres installations.
- Établissement d'une équipe principale pour l'engagement des employés envers le développement durable et élaboration d'objectifs et de plans de mise en œuvre à court et à long terme.

- Mise en œuvre du système de gestion de l'information liée aux parties intéressées (système SIMS), utilisé dans le cadre de plus de 50 projets au sein de 5 unités commerciales.
- Fin des études sur les parties intéressées externes, production de données de référence.
- Élaboration et approbation du principe, du cadre et des directives en matière de parties intéressées et d'affaires autochtones.
- Tenue de séances de sensibilisation des employés à l'égard des affaires autochtones à Calgary et à Fort McMurray, ainsi que de trois activités autochtones dont l'une à Vancouver (bénédictio du pavillon autochtone et du totem), l'autre à Winnipeg (Prix nationaux d'excellence décernés aux autochtones) et la dernière à Calgary (bénédictio pour le retour du totem).
- Participation au groupe de travail mis en place dans le cadre du Pacte mondial des Nations Unies afin de mener une évaluation approfondie de notre respect des directives énoncées dans le document *Guidance on Responsible Business in Conflict-Affected and High-Risk Areas: A Resource for Companies and Investors* (directives visant les pratiques commerciales responsables dans les secteurs touchés par la guerre ou fortement menacés, une ressource à l'intention des entreprises et des investisseurs).

- En 2010, la valeur totale de toutes les contributions aux organisations caritatives ou sans vocation de bienfaisance et aux groupes communautaires s'élève à 15,67 millions de dollars.
- Révision des stratégies et des outils d'investissement dans la collectivité.
- Début de l'initiative d'amélioration des capacités de Wood Buffalo en collaboration avec l'université de Waterloo et les dirigeants de la collectivité de Wood Buffalo.

OBJECTIFS EN 2011-2012

- Poursuivre la mise en œuvre de l'Objectif Zéro, et soutenir celui-ci par l'intermédiaire de réseaux, de paramètres avancés et retardés et de mesures de gouvernance.
- Poursuivre la mise en œuvre de la GSP, et soutenir celle-ci par l'intermédiaire de réseaux, de paramètres avancés et retardés et de mesures de gouvernance.
- Mettre en œuvre les plans visant l'engagement des employés envers le développement durable.

- Mettre en œuvre le système SIMS à l'échelle de toutes les unités commerciales.
- Mettre en œuvre une stratégie en matière d'affaires autochtones qui porte une attention particulière aux ressources humaines et à l'expansion commerciale.
- Terminer le cadre de la politique sur le développement durable et les droits de la personne.
- Mettre en œuvre le processus de gestion des enjeux externes.

- Mettre en œuvre une nouvelle stratégie d'investissement dans la collectivité, à l'interne et à l'externe.
- Mettre en œuvre des plans d'action clés dans le cadre de l'initiative d'amélioration de la capacité de Wood Buffalo en collaboration avec l'Université de Waterloo et les dirigeants de la collectivité de Wood Buffalo.
- Faciliter les dialogues de collaboration avec la collectivité au sein d'au moins deux secteurs clés.

message du chef de la direction

Au mois de décembre 2010, Suncor a entamé un nouveau et audacieux chapitre de son histoire.

Nous avons en effet lancé un plan de croissance décennal qui devrait accroître notre production totale à plus de un million de barils équivalent pétrole par jour d'ici 2020 et affermir notre position dominante en matière de mise en valeur des réserves de sables pétrolifères du Canada, le deuxième plus grand bassin pétrolifère au monde.

La croissance crée des occasions, mais soulève également tout un lot de nouveaux défis. L'un de ces défis de taille consiste à atteindre un équilibre entre une plus grande mise en valeur des ressources et la nécessité d'assumer nos responsabilités d'ordre social et environnemental, sur le plan individuel en tant qu'entreprise distincte, mais également sur le plan collectif en tant que secteur.

Je crois que pour relever ce défi, il faut considérablement intensifier et améliorer les mesures de collaboration. Les entreprises du secteur doivent travailler ensemble, ainsi qu'avec leurs parties intéressées respectives, afin d'assurer la mise en valeur de l'énergie d'une manière qui permettra d'augmenter les retombées sociales et économiques et de réduire l'incidence environnementale cumulative.

C'est pourquoi le Rapport sur le développement durable s'appuie cette année sur le thème de la collaboration. Dans le cadre de ce vaste thème, le rapport examine ce que les intervenants de Suncor considèrent comme les trois éléments fondamentaux qui assureront le développement durable du secteur de l'énergie : la performance, les partenariats et les possibilités.

La **performance** concerne les réalisations à ce jour, en tant qu'entreprise et en tant que secteur, sur le plan social, environnemental et économique.

Les **partenariats** se rapportent aux moyens entrepris pour monter la barre à l'égard de la performance du secteur, en trouvant de nouvelles façons inédites de travailler ensemble.

Les **possibilités** indiquent ce qui peut être accompli à long terme si les sociétés d'énergie et toutes les parties intéressées conviennent de collaborer de manière constructive à la réalisation d'objectifs et de buts communs.

En 2010, Suncor a posé des jalons importants en matière de développement durable. Au mois de septembre, nous sommes

devenus la première société de sables pétrolifères à terminer la restauration de la surface d'un bassin de résidus – il s'agit là d'une étape importante pour la remise du site dans son état naturel.

À Suncor, nous sommes tous vraiment très fiers de cet accomplissement. Accomplissement qui m'a également renforcé dans la conviction qu'en ce qui concerne le développement durable, il faut trouver des solutions claires à des défis concrets; ce n'est qu'ensuite qu'on réalise ses engagements. Nous avons promis d'être la première société de sables pétrolifères à terminer la restauration de la surface d'un bassin de résidus et promis de terminer ces travaux en 2010. Nous avons tenu parole sur les deux fronts.

Dans un même ordre d'idées, nous avons amorcé en 2010 la mise en œuvre sur une base commerciale d'une nouvelle technologie de gestion des résidus, laquelle a été mise au point par notre Société. Cette innovation devrait nous permettre de réduire nos stocks de résidus et le besoin de créer de futurs bassins – ainsi que de restaurer des sites d'exploitation minière en seulement un tiers du temps actuellement nécessaire. Nous prévoyons qu'à la fin de 2011, nous aurons dépensé plus de un milliard de dollars en vue d'intégrer cette technologie à nos activités.

Évidemment, la gestion des résidus est un défi qui se pose à l'échelle de tout le secteur. Ce qui en fait un enjeu parfait pour le resserrement de la collaboration. C'est pourquoi en 2010, les sept sociétés de sables pétrolifères à exercer des activités d'exploitation minière se sont pour la première fois entendues pour mettre en commun leurs découvertes dans le domaine de la gestion des résidus. Pour sa part, Suncor partage maintenant sa technologie brevetée avec des concurrents du secteur, ainsi qu'avec des scientifiques du milieu universitaire et gouvernemental, afin d'optimiser les retombées environnementales de cette percutante innovation.

Je suis persuadé que les progrès et les mesures de collaboration que nous réalisons sur le plan de la gestion des résidus peuvent être reproduits afin de résoudre d'autres défis urgents, notamment la nécessité de réduire l'utilisation de l'eau à l'échelle du secteur, les émissions de gaz à effet de serre et la perturbation des sols.

Plus le secteur prend de l'expansion, plus la tendance aux projets de coentreprise et de partenariat s'accroît. Cette tendance est en partie motivée par des raisons financières. Il s'agit d'un moyen de partager les risques dans le cadre de très gros projets d'investissement. Toutefois, certains partenariats, notamment celui établi en 2010 entre Suncor et Total E&P Canada Ltd (Total), laissent également présager de réelles retombées environnementales et sociales.

En effet, les deux sociétés, avec d'autres partenaires de projet, ont l'intention de mettre en valeur deux projets de sables pétrolifères, la mine Fort Hills de Suncor et la mine Joslyn de Total. Ensemble nous prévoyons également reprendre la construction d'une nouvelle usine de valorisation près de Fort McMurray.

Au lieu de se livrer concurrence dans le cadre de projets d'usine de valorisation et d'exploitation minière distincts, Suncor et Total ont à présent l'occasion de collaborer pour assurer une meilleure gestion de la croissance et réduire l'incidence sur les collectivités voisines et le milieu naturel. Du côté de l'exploitation minière, cette collaboration permettra



également à Total de tirer immédiatement profit des avancées technologiques de Suncor en matière de remise en état des bassins de résidus.

Pour illustrer des mesures de collaboration encore plus vastes, citons l'Oil Sands Leadership Initiative (OSLI) qui réunit Suncor, Total et trois autres sociétés de sables pétrolifères aux vues similaires. Cet organisme s'efforce de mettre au point des nouvelles technologies et des éléments d'innovation favorisant l'amélioration continue de la performance environnementale, sociale et économique du secteur.

Suncor est la plus grande société indépendante du secteur de l'énergie au Canada. Notre position dominante dans le secteur des sables pétrolifères est appuyée par des activités intégrées dans les secteurs du raffinage et de la commercialisation, de la production de gaz naturel en Amérique du Nord et de la production de pétrole et de gaz classique à l'étranger et au large de la côte Est du Canada. Je crois qu'à ce titre, nous sommes tenus de contribuer de manière réfléchie aux discussions publiques en matière de politique énergétique et de changement climatique.

Ainsi, Suncor préconise depuis longtemps et avec ferveur l'élaboration d'une stratégie canadienne en matière d'énergie durable, qui répondrait aux besoins énergétiques à long terme du pays et proposerait une combinaison de ressources énergétiques prouvées et potentielles la plus apte à répondre à ces besoins. Une telle stratégie devrait cibler à la fois la production et la consommation de l'énergie, et comporter des objectifs clairs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Des discussions sur l'établissement d'une stratégie nationale sont en cours. Pour réussir, ce processus doit continuer à promouvoir tant la collaboration que l'inclusion. Nous avons ceci en commun que nous consommons tous de l'énergie sous diverses formes chaque minute de chaque jour. C'est pourquoi nous devons tous, membres de l'industrie et du gouvernement, consommateurs, chercheurs ainsi que militants sociaux et écologistes, participer à la planification de notre avenir énergétique.

Suncor s'est engagée à resserrer la collaboration, mais elle compte également continuer à prêcher par l'exemple. Son rapport annuel sur le développement durable donne un compte rendu détaillé et transparent de la performance de Suncor et des défis qu'elle devra continuer à relever à l'avenir. Il vous renseigne également sur les derniers progrès de Suncor en ce qui concerne l'atteinte de ses objectifs de performance visant des réductions d'ici 2015 dans quatre domaines clés – l'utilisation de l'eau, la perturbation du sol, l'efficacité énergétique et les émissions atmosphériques.

À Suncor, nous ne considérons pas ce rapport comme un simple document d'entreprise, nous aspirons à le voir stimuler des discussions constructives sur les défis et les choix associés à la mise en valeur de l'énergie. Dans cet esprit, je vous demanderais de lire ce rapport attentivement et de nous faire part de vos commentaires. Un engagement commun à l'égard de l'excellence et de l'innovation nous permet de travailler ensemble à un avenir énergétique plus durable.



Rick George
président et chef de la direction



En 2010, Suncor est devenue la première société de sables pétrolifères à remettre en état un bassin de résidus.

Objectifs de performance environnementale de Suncor

En 2009, nous nous sommes engagés à réaliser une série d'objectifs stratégiques en matière de performance environnementale. Toutes les réductions proposées sont absolues, à l'exception de l'efficacité énergétique qui se fonde sur l'intensité. La réalisation de ces objectifs de performance pose des défis et exigera des ressources considérables (investissements et effectifs) et une attention particulière. Notre approche consistera à affecter les ressources adéquates au bon moment.

Indicateur	Objectif de performance environnementale*
Eau	Réduire la consommation d'eau douce de 12 % d'ici 2015
Sol	Accroître la remise en état de surfaces de terrain perturbées de 100 % d'ici 2015
Efficacité énergétique	Améliorer l'efficacité énergétique de 10 % d'ici 2015
Émissions atmosphériques	Réduire les émissions atmosphériques de 10 % d'ici 2015

* L'année de référence pour les améliorations planifiées est 2007. Les objectifs ont été fixés en 2009; nos unités commerciales les aborderont lors du cycle de planification annuelle de l'entreprise et l'affectation du capital suivra.

Les politiques émergentes en matière de changement climatique indiquent que l'objectif que nous avons fixé pour l'amélioration de l'efficacité énergétique dans nos installations demeure pertinent et approprié. Nous continuons à évaluer et à développer notre stratégie de réduction des émissions de GES à long terme en tenant compte de nos plans de croissance des sables pétrolifères.

Sur le Web : Pour obtenir des précisions sur chacun de nos objectifs et sur les mesures de performance qui leur sont associées, voir À propos de Suncor/ Nos principes directeurs/Objectifs de performance environnementale.



performance environnementale

Le développement responsable de l'énergie passe par la réduction de notre impact sur les précieuses ressources que sont l'eau, le sol et l'air.

Eau

L'eau touche tous les aspects des activités de Suncor. Nous utilisons de l'eau pour séparer le bitume des sables pétroliers dans nos opérations minières. Dans certains cas, nous avons recours à l'eau souterraine et aux eaux usées traitées pour aider à fournir de la vapeur à nos installations de sables pétroliers *in situ*. Nos raffineries s'approvisionnent en eau provenant de diverses sources – y compris, dans le cas de notre raffinerie d'Edmonton, des eaux usées municipales recyclées provenant d'une usine de traitement située à proximité. Nos opérations extracôtées utilisent presque exclusivement de l'eau de mer.

Suncor s'est engagée à utiliser l'eau de façon judicieuse et efficace. Nous recyclons et réutilisons l'eau et nous recherchons d'autres options d'approvisionnement en eau chaque fois que cela est possible. Environ 75 % de l'eau utilisée à nos installations d'exploitation minière de sables pétroliers est recyclée – y compris l'eau libérée provenant des bassins de résidus. Le ratio de recyclage à nos installations *in situ* est encore

plus élevé – 90 % ou plus – et nous utilisons principalement de l'eau souterraine saline ou des eaux usées recyclées provenant de nos opérations d'exploitation minière de sables pétroliers comme sources d'appoint.

L'exploitation minière des sables pétroliers représente pour Suncor le plus important prélèvement de ressources en eau douce. Nous avons toutefois fait des progrès considérables pour réduire notre demande d'eau. Le volume d'eau douce prélevé de la rivière Athabasca par Suncor a diminué de 36 % depuis 2004. Le prélèvement d'eau est moindre qu'en 1998, même si la production de bitume a presque triplé. En 2010 seulement, le volume d'eau douce prélevé dans la rivière Athabasca par Suncor a diminué de 12 % par rapport à celui de 2009.

Une mesure clé de notre progrès est la quantité d'eau consommée pour chaque baril de pétrole produit ou l'intensité de la consommation d'eau. L'eau consommée représente la quantité d'eau utilisée qui n'est pas rejetée dans sa source immédiate ou qui n'est plus disponible aux fins d'utilisation. En 2010, les activités d'exploitation minière de sables pétroliers de Suncor ont consommé 2,04 mètres cubes d'eau de la rivière et d'eau souterraine pour produire un mètre cube de pétrole – soit 40 % de l'intensité de la consommation d'eau depuis 2003. En 2010, Suncor a réduit l'intensité de sa consommation d'eau de 11 % par rapport à 2009.

En 2010, Suncor a également commencé à recycler une petite portion des eaux usées traitées afin de compenser l'eau douce utilisée aux fins de refroidissement et de service. En plus, nous continuons à définir

Dans le cadre de l'Oil Sands Leadership Initiative, Suncor participe à plusieurs initiatives visant à réduire l'incidence cumulative de la mise en œuvre des sables pétroliers.



des projets qui nous permettront de réduire encore davantage notre consommation d'eau et nous évaluons les possibilités d'acheminement de l'eau vers nos actifs situés dans le nord de l'Alberta afin d'améliorer notre efficacité globale en matière de gestion de l'eau. À mesure que Suncor poursuivra la mise en œuvre de ses nouvelles technologies en matière de gestion de résidus, elle disposera d'une quantité accrue d'eau de résidus qu'elle pourra réutiliser dans le cadre de ses activités ou acheminer éventuellement à d'autres exploitants.

Lancé en 2009, notre plan décennal de gestion de l'eau consommée dans le cadre de l'exploitation minière de sables pétrolifères nous aidera à réduire encore davantage notre consommation au-delà de 2015 dans les secteurs de la Société qui en consomment beaucoup. Tandis que le secteur des sables pétrolifères poursuit son mouvement de croissance, nous constatons qu'il convient de resserrer la collaboration afin de résoudre la question de l'eau à l'échelle régionale. Par exemple, en 2010, l'Oil Sands Leadership Initiative a entrepris d'exploiter une nouvelle usine pilote afin de mettre à l'essai des technologies qui permettraient à un exploitant de recueillir les eaux usées de résidus d'un autre exploitant, de les traiter, puis de les réutiliser.

En plus d'améliorer sa gestion de l'eau, Suncor poursuivra ses efforts pour atteindre les normes les plus élevées en matière de rejet de l'eau utilisée dans nos opérations dans les cours d'eau et lacs d'où ils proviennent après un traitement approprié. Suncor s'est engagée à respecter ou à dépasser les normes gouvernementales de qualité de l'eau pour toute l'eau qu'elle rejette dans l'environnement.

Air

Suncor s'est engagée à gérer la qualité de l'air à proximité de ses installations et vise à atteindre des réductions absolues de 10 % des émissions atmosphériques (oxydes d'azote, oxydes de soufre et composés organiques volatils) d'ici 2015, par rapport à 2007. Dans l'ensemble, 2010 affiche une réduction des émissions atmosphériques totales de près de 6 % par rapport à 2009. Cette diminution est essentiellement le fruit de la réalisation de désinvestissements planifiés touchant certains actifs secondaires du secteur Exploration et production en 2010. De plus, les émissions atmosphériques clés ont diminué en raison du perfectionnement des méthodes d'estimation des émissions et d'activités de plus en plus stables au sein du secteur Raffinage et commercialisation.

Sol et biodiversité

Depuis que la production de sables pétrolifères a débuté en 1967, Suncor a perturbé environ 19 737 hectares de terrain, surtout en raison de ses opérations minières. À la fin de 2010, nous avons remis en état* près de 1 294 hectares, soit environ 7 % du total. Notre objectif est de remettre tous les terrains perturbés dans un état se rapprochant le plus possible de leur état naturel.

En 2010, Suncor est devenue la première société de sables pétrolifères à terminer la restauration de la surface d'un bassin de résidus – il s'agit là d'une étape essentielle de la remise du site dans son état naturel. Les huit bassins de résidus de Suncor représentent environ 15 % des terrains perturbés par Suncor dans le cadre de ses activités



Bradley Wamboldt, directeur général des activités liées aux résidus, à Suncor, tient dans la main des résidus de sables pétrolifères solidifiés.

d'exploitation minière des sables pétrolifères. À la fin de 2011, Suncor prévoit qu'elle aura dépensé plus d'un milliard de dollars dans la mise en œuvre de son nouveau processus TRO^{MC}, lequel devrait considérablement accélérer le taux de remise en état des terrains et des bassins, éliminer l'établissement de nouveaux bassins de résidus aux installations minières existantes et, dans quelques années, réduire le nombre de ces bassins utilisés aux installations minières existantes.

La forêt boréale du Canada couvre les terrains où les sables pétrolifères sont exploités et Suncor s'efforce de protéger cet écosystème précieux. Nous travaillons de concert avec l'Alberta Conservation Association à la conservation volontaire des habitats boréaux sensibles. Suncor est également membre du Boreal Leadership Council qui est composé de groupes voués à la conservation, des Premières nations, des sociétés de ressources et des institutions financières ayant tous un intérêt dans l'avenir de la forêt boréale du Canada. Les membres du Council sont des signataires de la Boreal Forest Conservation Framework – la première vision de conservation nationale en son genre.

À titre de membre de l'OSLI, Suncor participe à plusieurs projets visant à réduire l'effet cumulatif de la mise en valeur des sables pétrolifères. Au lieu de se concentrer uniquement sur leurs baux immobiliers respectifs, les cinq membres de l'OSLI étudient l'ensemble de la région des sables pétrolifères afin de trouver l'endroit le plus propice pour planter des arbres, établir des aires protégées pour les caribous ou prendre des mesures de conservation. En 2010, l'OSLI a planté 247 000 arbres sur les sites de puits d'exploration et sur les sites de forage remis en état, contribuant ainsi à ce que la forêt offre aux caribous un couvert de protection « plus complet » contre les prédateurs. Ce chiffre va bien au-delà du nombre d'arbres qu'une entreprise telle que Suncor est tenue de planter dans le cadre de la remise en état continue de ses terrains.

Sur le Web : Pour obtenir des précisions sur la performance environnementale de Suncor, notamment les stratégies en matière de gestion et de qualité de l'eau, le processus de gestion des résidus TRO^{MC} de Suncor, ainsi que les méthodes de gestion des déversements et des déchets : Environnement.



* Les terrains remis en état n'ont pas été accrédités comme tels par les organismes gouvernementaux de réglementation. Pour plus de détails, voir la mise en garde à la page 21.

^{MC} Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.

Le pouvoir positif de la collaboration

L'énergie représente un élément vital de nos économies. Elle réchauffe nos foyers, alimente nos usines, transporte nos biens, crée nos emplois et façonne notre qualité de vie. Nous avons ceci en commun que nous consommons tous de l'énergie sous diverses formes chaque minute de chaque jour. C'est pourquoi chacun d'entre nous devrait avoir son mot à dire sur la planification de l'avenir énergétique.

produire et de consommer les ressources énergétiques.

Lors de l'élaboration du dernier *Rapport sur le développement durable* de Suncor, force a été de constater que le thème de la collaboration ne cessait de se manifester. Les entreprises du secteur de l'énergie se doivent en effet de collaborer davantage entre elles, de même qu'avec leurs parties intéressées respectives. Cette question est d'autant plus cruciale pour le secteur des sables pétrolifères que celui-ci amorce encore une fois un mouvement de croissance. Comme l'indique Gord Lambert, vice-président, Durabilité, à Suncor : « La croissance crée des occasions, mais soulève également des défis de taille. Comment peut-on accroître les activités du secteur de manière durable? À titre d'entreprises exploitant les sables pétrolifères, comment compose-t-on de manière responsable avec les impacts du processus de développement, pas seulement l'incidence de ses propres projets, mais l'incidence cumulée à l'échelle régionale des projets de chacun? »

Dans la présente édition imprimée de notre *Rapport sur le développement durable 2011*, et dans la version beaucoup plus détaillée de ce même rapport affichée sur notre site Web, les lecteurs découvriront plusieurs exemples de mesures de collaboration établies par des entreprises du secteur de l'énergie en vue d'améliorer la performance environnementale, sociale et économique. Bon nombre de ces exemples sont tirés du projet Oil Sands Leadership Initiative (OSLI) que Suncor a contribué à établir et auquel participent également ConocoPhillips, Nexen, Statoil et Total. Ces entreprises se sont réunies aux fins de mise en commun de ressources financières, d'expertise et, dans bien des cas, de renseignements autrefois considérés comme exclusifs. Leur objectif consiste à assurer la viabilité à long terme du secteur des sables pétrolifères en démontrant que cette ressource peut être exploitée de manière responsable et durable.

En plus de faire partie de l'OSLI, Suncor participe à d'autres projets de collaboration stimulants. Ainsi, par l'intermédiaire du projet CO₂ Capture Project (réunissant BP, Chevron, ConocoPhillips, Eni, Petrobras, Shell et Suncor, ainsi que l'EPRI à titre de membre associé), elle contribue au perfectionnement de technologies capables de réduire les coûts associés au captage et au stockage des émissions atmosphériques, mesure à long terme essentielle pour la résolution du défi posé par le changement climatique.

Autre exemple notable, Suncor et six autres entreprises exerçant des activités d'exploitation minière de sables pétrolifères (Ressources naturelles Canada, Imperial Oil, Shell, Syncrude, Teck Resources et Total E&P Canada) ont convenu en décembre 2010 d'un degré de collaboration sans précédent à l'égard de la gestion des résidus, laquelle pose également un défi de taille à l'échelle du secteur. Chacune des entreprises visées s'est engagée à communiquer les résultats de recherche et les éléments de technologie en matière de gestion des résidus qu'elle détient à l'heure actuelle, de même que ceux dont elle disposera ultérieurement en raison de percées. Pour Suncor, il s'agit de partager son processus de gestion des résidus TRO_{MC}, qui s'appuie sur les résultats de nombreuses années de recherche et de développement et de l'investissement de plusieurs millions de dollars, afin que tout le secteur puisse tirer profit de l'incidence positive de cette technologie.

Suncor participe également à des initiatives collaboratives visant la création de collectivités fortes et durables. Nous travaillons par exemple avec les dirigeants de la collectivité au sein de la municipalité régionale de Wood Buffalo afin d'augmenter la capacité des organismes sans but lucratif.

Les discussions visant à établir une stratégie énergétique nationale pour le Canada illustrent par ailleurs une forme de collaboration encore plus grande. Ces discussions portent sur la création d'un plan à long terme qui permettra au Canada de produire et d'utiliser l'énergie de manière responsable au cours des prochaines décennies, de façon à créer des retombées économiques et sociales et de minimiser l'incidence environnementale. Suncor a joué un rôle de premier plan dans la promotion de ce processus, en insistant dès le départ sur la question de collaboration et d'inclusion, afin de notamment favoriser la participation des intervenants du secteur, du gouvernement, des consommateurs, des chercheurs et des organismes sociaux et environnementaux.

Les discussions en matière de stratégie se poursuivent et font état de cette participation. « Nous partons du principe que nul ne peut se targuer d'être l'unique détenteur de bonnes idées, explique Gord Lambert, et que nous devons tous travailler de manière constructive afin d'adopter une vision positive à l'égard de notre avenir énergétique. »

Sur le Web : *Conversation sur les occasions et les défis de la collaboration avec Gord Lambert, vice-président, Durabilité, à Suncor : À propos de Suncor/La gouvernance de l'entreprise/Collaboration.*



changement climatique

Suncor a été l'une des premières grandes sociétés d'énergie à adopter un plan d'action sur le changement climatique afin de mieux gérer ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Nous continuons d'adapter et de peaufiner ce plan afin d'améliorer continuellement notre capacité de réduire l'intensité carbonique de nos activités.

Suncor croit que la gestion des enjeux liés au changement climatique doit être une responsabilité partagée à l'échelle de l'entreprise. Le chef de l'exploitation de Suncor tient la direction responsable des enjeux liés au développement durable. Le vice-président, Durabilité, les unités commerciales et certains représentants techniques à l'interne établissent les objectifs en matière de viabilité opérationnelle et évaluent les progrès réalisés (y compris au chapitre de l'efficacité énergétique) dans tous nos secteurs d'activité. Suncor communique volontairement ses progrès en matière de gestion des émissions de GES depuis 1995 – et d'importants progrès ont été réalisés.

Nous avons investi dans la technologie, amélioré l'efficacité énergétique et réduit l'intensité des émissions de GES à l'installation de base de notre secteur Sables pétrolifères de 50 % comparativement aux niveaux de 1990. Nous savons toutefois qu'il est possible – et impératif – de faire beaucoup plus, car les volumes de production et le niveau correspondant d'émissions absolues continuent de croître.

Le futur régime de réglementation du changement climatique qui régira les activités de Suncor n'est pour l'instant pas connu et présente certains risques pour la Société (comme définis dans la notice annuelle de Suncor), risques que nous intégrons à notre plan à long terme. Des possibilités d'amélioration sont toutefois présentes et réalisables. Suncor croit que sa plus importante et plus rentable occasion à court terme de réduire les émissions de GES consiste à améliorer la fiabilité et l'efficacité énergétique dans l'ensemble de ses activités. Nous avons connu du succès dans ce domaine en 2010 et nous continuons de mettre en œuvre des programmes de fiabilité opérationnelle et de

gestion de l'énergie afin d'atteindre l'objectif que nous nous sommes imposé, à savoir une amélioration globale de 10 % de l'efficacité énergétique d'ici 2015, par rapport à 2007. La consommation d'énergie est directement liée à l'émission des GES. Toute réduction ou amélioration de l'efficacité énergétique peut donc avoir une incidence directe sur la réduction des GES.

L'investissement dans la gestion de l'énergie, en particulier, n'est pas un projet ou une série d'activités ponctuels. Il s'agit plutôt de développer une approche plus exhaustive de notre propre consommation d'énergie à partir de la conception et de la construction jusqu'aux opérations courantes pour nous assurer que nous sommes aussi efficaces que possible compte tenu des contraintes physiques et économiques de nos installations actuelles et proposées.

Suncor continue d'investir dans des installations de cogénération et des sources d'énergie renouvelable et de développer dans le cadre d'efforts collaboratifs de nouvelles technologies de réduction des émissions, dont le captage et le stockage du carbone. En tant que société de développement énergétique responsable, nous continuons aussi de travailler avec les gouvernements et d'autres parties intéressées à de nouvelles solutions en matière de politique publique visant à trouver les façons les plus efficaces de réduire les émissions mondiales de GES.

Dans ces pages, nous effectuons un survol de la performance de Suncor en 2010 ainsi que de ses principaux défis et priorités pour les années à venir. De plus amples renseignements – y compris des données détaillées sur la performance de chacune des unités commerciales de Suncor – sont fournis dans le rapport Web : Environnement/Changement climatique.

*Judith Athaide, Kolja Vainstein,
Dianne Zimmerman et Kip Clancy
travaillent à des projets d'énergie
renouvelable à Suncor.*



notre performance en matière de changement climatique

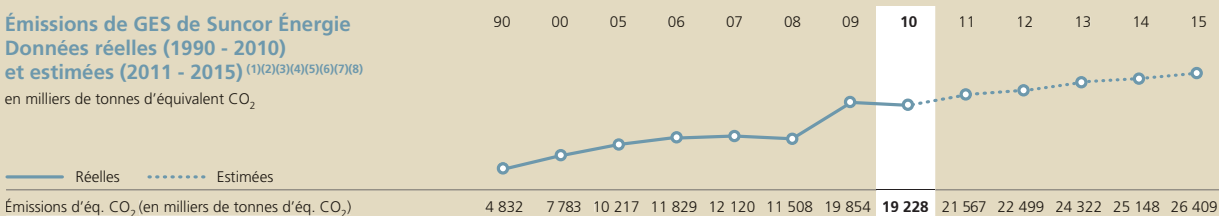
Dans notre Rapport annuel 2010, la production d'amont totale s'est chiffrée en moyenne à 615 000 barils équivalent pétrole par jour (bep) au cours de 2010, contre 456 000 bep en 2009. Il importe toutefois de souligner que le volume de 2009 n'inclut la production des actifs de l'ancienne société Petro-Canada qu'après la conclusion de la fusion le 1^{er} août 2009. Les volumes de GES indiqués dans le présent rapport correspondent aux émissions combinées des deux sociétés pour les exercices 2009 et 2010 en entier. Qui plus est, la production annuelle nette totale exploitée et les volumes d'équivalent CO₂ des deux sociétés d'amont et d'aval sont inclus dans le calcul de l'intensité.

Tous les chiffres indiqués concernent les installations et les propriétés exploitées seulement et représentent 100 % des émissions directes et indirectes à ces installations. Les données ne sont pas réparties selon la participation directe et ne comprennent pas les installations non exploitées comme dans le Rapport annuel. Les émissions absolues de CO₂ de la société combinée pour 2010

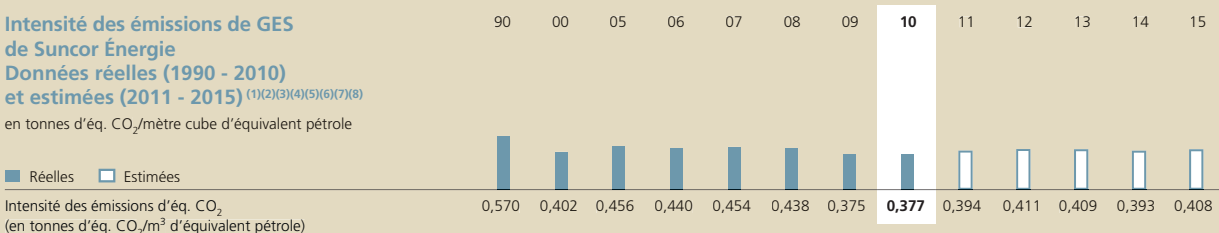
étaient à hauteur de 19,2 millions de tonnes, contre 19,9 millions de tonnes en 2009. Cette baisse de 3 % ou 626 000 tonnes est principalement attribuable à l'aliénation des immobilisations du secteur Exploration et production, à une meilleure performance de plusieurs de nos installations du secteur Raffinage et commercialisation, ainsi qu'à une réduction de 230 000 tonnes du volume de gaz brûlés déclaré, principalement aux installations des sables pétrolifères et à la raffinerie d'Edmonton. Selon les protocoles GRI acceptés mondialement, l'intensité des émissions absolues de GES déclarées par Suncor n'a presque pas changé.

L'intensité des émissions des activités d'exploitation des sables pétrolifères en 2010 était près de 4 % supérieure à celle de 2009, alors que les activités d'exploitation *in situ* (Firebag et MacKay River combinés) affichaient une hausse de 0,5 %, tandis que le secteur Raffinage et commercialisation réduisait de 6 % l'intensité de ses émissions et de 4 % ses émissions absolues. Par exemple, la raffinerie d'Edmonton a réussi à réduire de 10 % et de 15 % respectivement ses émissions absolues de GES et l'intensité des émissions. Les raffineries de Sarnia et de Montréal et l'usine de Lubrifiants de Mississauga ont toutes affichées une intensité

Émissions de GES de Suncor Énergie
Données réelles (1990 - 2010)
et estimées (2011 - 2015) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾⁽⁸⁾
en milliers de tonnes d'équivalent CO₂



Intensité des émissions de GES de Suncor Énergie
Données réelles (1990 - 2010)
et estimées (2011 - 2015) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾⁽⁸⁾
en tonnes d'éq. CO₂/mètre cube d'équivalent pétrole



- Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles, les utilisateurs devraient être informés des émissions et l'intensité d'émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations.
- Les données de 1990 à 2000 ne comprennent pas les activités de Suncor aux États-Unis.
- Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes.
- Les données et estimations à partir de l'année 2007 comprennent l'usine d'éthanol de St. Clair
- Les données et estimations ont changé depuis le rapport de l'an dernier en raison de la modification de la méthodologie concernant les sables pétrolifères pour y inclure la biomasse, de la modification de la méthodologie de calcul des émissions fugitives à partir des données sur la détection et réparation des fuites (LDAR) et de la révision des facteurs d'émission à la demande du ministère de l'Environnement de l'Alberta. Ces changements sont également conformes à la méthodologie de déclaration prescrite dans le règlement SGER du projet de loi 3 (Alberta).
- Les données à partir de 2009 incluent les émissions totales pour l'année de l'ensemble des propriétés exploitées par Petro-Canada acquises lors de la fusion en 2009, même si la fusion n'a été conclue que le 1^{er} août 2009. Il s'agit ainsi de permettre la comparaison avec les années précédentes et futures. Pour certaines unités commerciales (UC), les données combinées de Suncor / Petro-Canada sont fournies pour certaines années antérieures à 2009 mais elles ne sont pas reflétées dans les données à l'échelle de Suncor.
- La ligne maintien du statu-quo (MSQ) qui figurait dans les graphiques des années passées a été supprimée, car elle n'est plus valable pour l'entreprise fusionnée. Il se pourrait qu'on ajoute une nouvelle ligne MSQ à l'avenir une fois que le nouveau niveau de référence aura été établi
- L'intensité des émissions à l'échelle de Suncor est calculée à partir de la production nette, soit la somme de la production brute des installations, moins tous les transferts de produits à l'intérieur des unités commerciales ainsi que d'une unité commerciale à l'autre, pour éviter la double comptabilisation. La somme des intensités des unités commerciales n'est donc pas égale à l'intensité à l'échelle de Suncor.

Définitions :
Émissions de GES directes : Émissions provenant de sources détenues ou contrôlées par la société déclarante.
Émissions de GES indirectes : Émissions qui sont la conséquence des activités de la société déclarante, mais qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par une autre société (p. ex., achat d'électricité, de vapeur ou d'hydrogène).
Émissions absolues (totales) : Émissions totales de GES (directes et indirectes) d'une installation ou d'une société déclarante.
Intensité d'émission : Rapport exprimant les émissions de GES par unité d'activité physique ou de valeur économique (p. ex., dans le présent document, tonnes d'équivalent CO₂ émises par unité de volume brut traité en mètres cubes).

des émissions et des émissions absolues inférieures. Ces baisses d'intensité sont surtout attribuables à la fiabilité et à la productivité améliorées. Par exemple, si la production d'une installation est inférieure à la capacité, cette installation continue d'utiliser des niveaux d'énergie importants sans produire autant de produits finis, ce qui accroît les taux d'émissions par baril. Les raffineries d'Edmonton, de Sarnia et de Commerce City ont toutes fait l'objet récemment de travaux d'amélioration majeurs et cherchent maintenant à optimiser leurs opérations grâce à des initiatives de gestion de l'énergie et d'excellence opérationnelle.

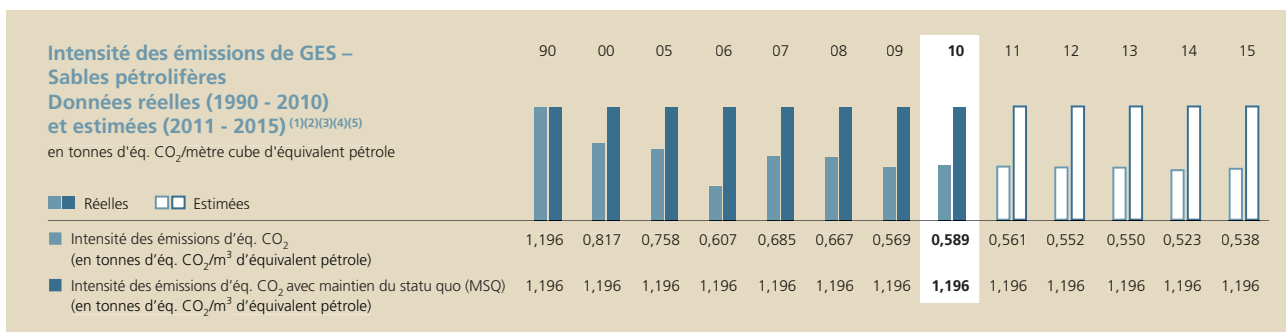
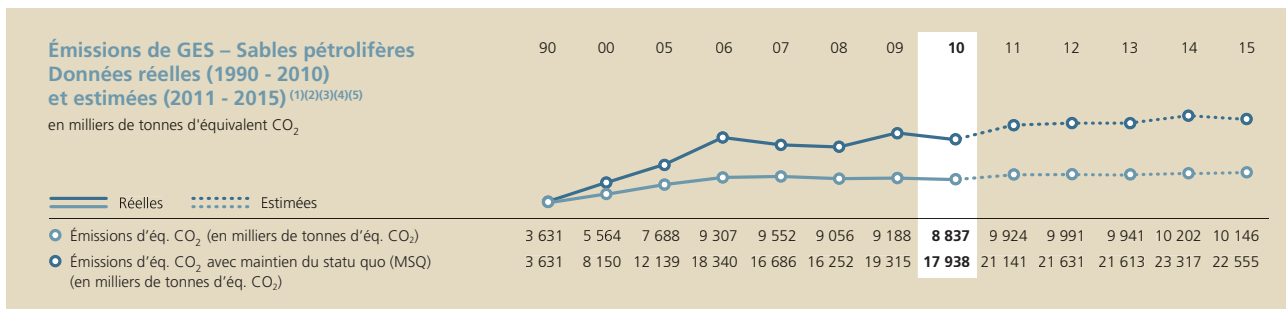
Pour ce qui est de Terra Nova, les émissions du navire de production, de stockage et de déchargement dans le bassin Jeanne d'Arc, à Terre-Neuve-et-Labrador, ont augmenté de 35 000 tonnes par rapport à 2009, principalement en raison d'activités de brûlage additionnel et d'une consommation accrue de carburant pour compenser l'épuisement des gisements. Les émissions d'équivalent CO₂ ont augmenté de 6 % seulement malgré une baisse de 14 % de la production. L'usine à gaz Hanlan Robb, près d'Edson en Alberta, affiche quant à elle une baisse de près de 40 000 tonnes des émissions dues à la combustion (soit 22 %), grâce à l'optimisation de l'unité de traitement aux amines, à l'optimisation du cycle et à la mise hors fonction de l'équipement excédentaire.

Veillez noter que la somme de la production aux installations de Suncor ne sera pas égale à la production nette déclarée pour la Société. Les transferts de produits à l'interne et entre les unités commerciales (le flux d'hydrocarbures qui traverse plus d'une



Pour réduire les émissions de GES, Suncor vise à améliorer la fiabilité et l'efficacité énergétique dans l'ensemble de ses activités.

installation de Suncor) sont retirés du total pour la Société et les unités commerciales afin de donner une production nette, et éviter le comptage double du flux d'hydrocarbures qui sera traité à l'interne. Les intensités des installations, sur une base individuelle, sont calculées en fonction de la production brute de l'installation; les intensités des unités commerciales sont calculées en fonction des totaux de la production brute moins les transferts entre les unités; et l'intensité des émissions de GES pour l'ensemble de la Société est calculée selon la production nette de la Société et ne tient pas compte des transferts entre les unités commerciales.



(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles, les utilisateurs devraient être informés que les émissions et l'intensité d'émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations.

(2) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes.

(3) Les données et estimations ont changé depuis le rapport de l'an dernier en raison de la modification de la méthodologie concernant les sables pétrolifères pour y inclure la biomasse, de la modification de la méthodologie de calcul des émissions fugitives à partir des données sur la détection et réparation des fuites (LDAR) et de la révision des facteurs d'émission à la demande du ministère de l'Environnement de l'Alberta. Ces changements sont également conformes à la méthodologie de déclaration prescrite dans le règlement SGER du projet de loi 3 (Alberta).

(4) Les données environnementales des Sables pétrolifères pour la période de 2005 à 2008 incluent les activités *in situ* de Firebag, s'il y a lieu, ainsi que nos activités d'exploitation minière. À partir de 2009, le secteur In Situ (Firebag et Mackay River) a commencé à présenter des rapports en tant qu'unité commerciale distincte. Les données de 2009 et 2010 n'incluent que les activités d'exploitation minière, d'extraction, de valorisation et de cogénération de l'usine de base des Sables pétrolifères. L'usine de cogénération de Poplar Creek est détenue et exploitée par un tiers mais fait partie du contrat d'exploitation et du permis d'émission de Suncor, par conséquent, toutes les émissions générées par la cogénération sont incluses dans le total des émissions directes.

(5) Les volumes de GES à partir de 2009 ont été retraités en raison d'un changement dans l'affectation de l'usine à hydrogène et la méthodologie des émissions de diesel.

nos perspectives : le défi de la croissance

En décembre 2010, Suncor a annoncé un plan de croissance sur 10 ans visant à augmenter sa production totale à plus de un million de barils équivalent pétrole par jour d'ici 2020. Qui plus est, nous prévoyons qu'environ quatre barils sur cinq proviendront des sables pétrolifères.

La stratégie de croissance de Suncor entraînera une hausse des émissions absolues de GES, dans l'immédiat à tout le moins. Cependant, nous croyons que nous pouvons faire des progrès continus dans la réduction de l'intensité des émissions tout en travaillant à des solutions à long terme pour nous attaquer aux émissions absolues de GES.

Sur le plan de l'intensité des émissions, nous avons des raisons d'être optimistes.

Premièrement, la fiabilité et la productivité des installations de sables pétrolifères existantes peuvent encore être améliorées – d'où la possibilité de réduire davantage la consommation d'énergie et les émissions.

Deuxièmement, Suncor vise une amélioration de 10 % de l'efficacité énergétique à l'échelle de la Société d'ici 2015, par rapport à 2007, en partie grâce à un important nouveau système de gestion de l'énergie. Mis en place dans un premier temps à la raffinerie de Commerce City, ce système a d'ailleurs donné des résultats encourageants. Les raffineries de Montréal et d'Edmonton adopteront le nouveau système en 2011, et les autres sites en 2012. Nous croyons pouvoir réaliser des économies d'énergie dans toutes nos opérations, mais les gains potentiels les plus importants toucheront le secteur des sables pétrolifères.

Suncor continue d'être guidée par le plan d'action en sept points sur le changement climatique que nous avons adopté initialement en 1997. Ce plan prévoit que nous gérons nos propres émissions de GES, que nous développons des sources d'énergie renouvelables, que nous investissons dans la recherche environnementale et économique, que nous utilisons les mécanismes de compensation nationaux et internationaux, que nous collaborions au développement de la politique, que nous éduquions les employés et le public et que nous mesurions et communiquions nos progrès. Nous avançons sur tous ces fronts.

Suncor devrait investir au total 750 millions de dollars dans le développement de l'énergie éolienne et des biocarburants d'ici 2012. Nos projets reliés à l'énergie renouvelable dans certaines régions compensent en partie les émissions de GES attribuables à nos opérations, tout en créant simultanément de nouvelles possibilités d'affaires et en aidant le Canada à entreprendre la transition nécessaire vers un réseau énergétique plus vert.

Suncor n'est pas seule à élargir ses opérations; tous les acteurs du secteur des sables pétrolifères connaissent une croissance. Une collaboration plus serrée est donc nécessaire pour atténuer les effets du développement, y compris de l'escalade des émissions de GES.

Suncor avance sur plusieurs fronts pour développer des technologies potentielles de réduction du carbone, notamment le captage et le stockage du carbone (CSC). Nous poursuivons notre collaboration avec, entre autres, CO_2N et le Carbon Capture Project. Ces groupes – où sont représentées certaines des plus grandes sociétés d'énergie du monde ainsi que des gouvernements nationaux et étrangers – poursuivent la recherche et le développement visant à rendre le CSC plus abordable.

Jennifer Flanagan, présidente et chef de la direction, Actua

Jean-Michel Gires, président et chef de la direction, Total E&P Canada

Nick Sanders, président, MacDonald Island Park Corporation

David McKenna, gestionnaire de l'eau, Statoil Canada

Leo Piciacchia, vice-président, développement durable et ESP, Total E&P Canada



et effectuent des études pour orienter la politique et la réglementation futures qui permettront la mise en œuvre du CSC.

Suncor a entrepris, dans le cadre du Carbon Capture Project, une initiative de recherche et de développement concertée qui devrait simplifier et rentabiliser la saisie des émissions de CO₂ aux usines de sables pétrolifères *in situ*.

Suncor est aussi membre fondateur de deux nouveaux organismes qui offrent leur expertise, et un investissement, pour aider à gérer le défi du changement climatique.

Carbon Management Canada (CMC), un centre d'excellence national financé par les gouvernements fédéral et provinciaux et l'industrie, prévoit injecter 75 millions de dollars sur cinq ans afin d'appuyer la recherche. Dans le cadre de travaux menés dans plus de 20 universités à l'échelle du Canada, son principal mandat est d'explorer des techniques rentables et à faible intensité carbonique pour l'extraction des combustibles fossiles.

L'Oil Sands Leadership Initiative (OSLI), composée de Suncor et de quatre autres sociétés de sables pétrolifères, se penche sur de véritables solutions qui mènent à une performance environnementale améliorée, y compris des initiatives de réduction du carbone. Le groupe de travail sur la technologie de l'OSLI étudie plusieurs aspects de la technologie des réservoirs *in situ* susceptibles de rendre la récupération des gisements plus éconergétique et ainsi de réduire les émissions de GES générées par la croissance industrielle.

En tant que première société d'énergie du Canada selon la capitalisation boursière – et cinquième en Amérique du Nord – Suncor est de plus en plus active dans les débats politiques publics en matière d'énergie et d'environnement. Nous continuons à promouvoir une stratégie nationale en matière d'énergie durable, qui répondrait aux besoins énergétiques à long terme du pays et proposerait une

*Tim Reid, chef de l'exploitation,
MacDonald Island Park*

*Ron Quintal, président,
Nation métisse de Fort McKay*



combinaison de ressources énergétiques prouvées et potentielles la plus apte à répondre à ces besoins. La stratégie inclurait des cibles et des objectifs clairs en matière de réduction des émissions de GES.

Au chapitre de la réglementation du changement climatique, Suncor continue de militer en faveur de la clarté, de la certitude et de l'équité (à l'échelle nationale et internationale), car aucune industrie ou région ne devrait être injustement visée ou punie, ainsi que de l'harmonisation dans tous les territoires pour éviter les chevauchements et les complications inutiles.

Suncor considère l'échange d'émissions et les autres mécanismes qui attribuent un prix au carbone comme des outils utiles. Cependant, nous croyons aussi que pour être efficace, la politique en matière de changement climatique doit encourager le développement et le déploiement de nouvelles technologies qui transformeront la façon dont nous produisons et utilisons l'énergie. Les mécanismes d'attribution du prix du carbone ne peuvent à eux seuls nous aider à atteindre cet objectif. Nous devons également avoir la volonté d'investir des fonds privés et publics dans l'innovation.

Suncor continue de surveiller les initiatives notamment de la Californie et de l'Union européenne visant l'établissement de normes sur les carburants à faible teneur en carbone. Nous croyons que ces initiatives pourraient ne pas avoir l'effet désiré d'une diminution globale des émissions de GES. En particulier, environ 75 % à 80 % des émissions du cycle de vie des carburants à base de pétrole se produisent lorsque le carburant est brûlé dans les véhicules, ce qui rend ces émissions très dépendantes du rendement en carburant du moteur et du nombre total de kilomètres parcourus – facteurs que la norme sur le carburant à faible teneur en carbone ne peut influencer. Pour cette raison, Suncor favorise plutôt une « infrastructure de transport à faible intensité carbonique » générale pour réglementer la réduction des émissions de GES rejetées à la fois durant la production et la consommation des produits énergétiques. À titre de fournisseurs de carburant, nous estimons pouvoir jouer un rôle plus significatif dans les politiques qui favorisent une deuxième génération de biocarburants.

Finalement, de récentes études d'évaluation du cycle de vie du pétrole brut révèlent que « du puits à la roue », l'intensité carbonique du brut de sables pétrolifères n'est pas significativement différente de celle des bruts classiques, y compris ceux produits en Californie et importés de l'étranger. Le fait de déplacer les émissions de GES vers d'autres territoires en limitant la production de sables pétrolifères et en important plus de pétrole brut ne créera pas d'avantage net pour l'atmosphère et pourrait accentuer les inquiétudes liées à la sécurité énergétique et les préoccupations sociales associées à la dépendance à l'égard des importations.

Sur le Web : *Fiona Jones, directrice divisionnaire, Principe et stratégie en matière de changement climatique à Suncor, discute de la réglementation en matière de changement climatique et des enjeux liés à la réduction des GES dans un contexte de croissance marquée de la production : Environnement/Changement climatique/Gestion des GES. On trouve aussi de l'information sur ce que Suncor propose en remplacement des normes sur les carburants à faible teneur en carbone, sur l'énergie renouvelable et sur son plan d'action sur le changement climatique.*



performance sociale

Suncor s'efforce d'être une entreprise socialement responsable. Pour nous, cela signifie fournir un milieu de travail sûr, respecter les droits de la personne, investir dans des collectivités fortes et travailler de façon constructive avec nos voisins autochtones.

Prévention

À Suncor, la prévention arrive toujours en tête de liste des priorités absolues et le leadership en prévention constitue l'une de ses six valeurs de base. Depuis le lancement, en 2002, du programme Objectif Zéro visant à éliminer les blessures subies au travail, la fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail a diminué de près de 75 %, tandis que celle des blessures consignées a diminué de 60 %.

Nous croyons que tous les incidents en milieu de travail peuvent être évités et que la sécurité est une priorité, même pour les tâches urgentes ou routinières. Nous nous efforçons de continuellement améliorer notre fiche de sécurité en intégrant les meilleures pratiques et en renforçant un état d'esprit bien ancré dans le principe de sécurité avant tout.

Suncor poursuit la mise en œuvre d'un plan complet de gestion de la sécurité des procédés (GSP) dans le cadre de sa stratégie générale en matière d'excellence opérationnelle. Toutes les principales installations de Suncor sont évaluées conformément à une série de normes de performance claires afin de cerner les occasions de performance ainsi que d'élaborer et mettre en œuvre des plans d'action visant à les combler. Les installations de sables pétrolifères *in situ* Firebag sont les premières à avoir pleinement profité du programme GSP.

*Jamie Gnanapragasam et Hilary Quinn
employées de Suncor et bénévoles.*

Les leçons que nous avons tirées du projet Firebag seront intégrées au processus de mise en œuvre dans tous les autres sites, qui devrait atteindre son apogée en 2011.

Investissement dans la collectivité

Suncor a de solides antécédents en matière d'investissement dans les collectivités où elle exerce des activités. En 2010, Suncor et la Fondation Suncor Énergie ont continué d'investir dans quatre domaines prioritaires : les collectivités, l'éducation, l'environnement et les employés.

En 2010, Suncor a instauré un nouveau programme d'investissement dans la collectivité afin d'avoir un effet plus durable sur les collectivités où nous exerçons nos activités. Notre objectif est



maintenant de favoriser les investissements stratégiques à plus long terme et les partenariats qui contribuent à bâtir des collectivités fortes et durables. Nous voulons faire partie intégrante des projets et programmes que nous appuyons. Nos partenaires communautaires peuvent nous aider à mieux comprendre où et comment nous pouvons apporter une valeur importante. Parallèlement, notre programme d'investissement dans la collectivité reconnaît que nous devons répondre à des besoins plus immédiats des intervenants locaux par le truchement d'investissements à court terme.

Suncor a continué d'appuyer les athlètes et entraîneurs en 2010 dans le cadre de son programme de soutien continu des mouvements olympiques et paralympiques au Canada.

Infrastructure et développement des collectivités

Suncor s'est engagée à promouvoir le développement des collectivités et à trouver des solutions aux pressions que la mise en valeur des sables pétrolifères exerce sur les infrastructures du nord de l'Alberta.

En matière de développement des collectivités, Suncor s'intéresse plus particulièrement aux initiatives collaboratives axées sur des solutions à long terme visant la création de collectivités durables. Par exemple, la Fondation Suncor Énergie travaille en étroite collaboration avec Centraide de Fort McMurray et d'autres organismes sans but lucratif au sein du Redpoll Centre. Depuis son ouverture en 2009, Redpoll est devenu l'hôte de huit organismes communautaires distincts.

Dans la même veine, la Fondation Suncor Énergie investit dans une nouvelle initiative multilatérale qui encouragera les agences locales et les particuliers à trouver des façons novatrices d'appuyer la stabilité sociale et de renforcer la capacité des collectivités. L'initiative a été lancée en février 2011 dans le cadre d'une conférence réunissant des dirigeants de la collectivité à Fort McMurray.

En tant qu'acteur clé du Oil Sands Developers Group, Suncor a travaillé avec la municipalité régionale de Wood Buffalo afin de définir les besoins locaux en matière d'infrastructure et d'encourager le gouvernement albertain à s'investir davantage dans la planification et le financement à long terme. Suncor continue de collaborer avec la Wood Buffalo Housing and Development Corporation afin d'offrir des logements abordables et des services connexes aux personnes âgées ainsi qu'aux familles à faible revenu.

Nos parties intéressées

La fusion de Suncor avec Petro-Canada en 2009 a donné à la Société accès à des parties intéressées dans un nombre accru d'entreprises et de régions. En 2010, Suncor a procédé à un examen détaillé de



Suncor travaille en étroite collaboration avec les peuples et les collectivités autochtones pour construire et maintenir des relations à long terme mutuellement avantageuses.

ses principes régissant les relations avec les parties intéressées des deux anciennes sociétés et s'appuie sur cette solide fondation pour élaborer des déclarations de principe révisées qui éclaireront nos décisions et nos interventions.

Le nouveau principe régissant les relations avec les parties intéressées repose sur les fondements suivants : respect mutuel, responsabilité de participer, réceptivité (même si cela signifie modifier notre façon de faire), transparence, actualité et avantage mutuel.

Relations avec les Autochtones

Bon nombre des installations de Suncor sont situées sur des terres traditionnelles des peuples autochtones ou à proximité. En tant que société de développement énergétique responsable, Suncor tient compte des problèmes et des préoccupations des Autochtones à l'égard des effets positifs et négatifs du développement énergétique sur les collectivités ainsi que sur l'utilisation actuelle des terres et des ressources. Nous tenons à collaborer étroitement avec les communautés autochtones afin de forger et d'entretenir des relations mutuellement bénéfiques à long terme.

En 2010, Suncor a élaboré et révisé une politique de relations avec les peuples autochtones qui repose sur les principes suivants : respect des droits juridiques et constitutionnels des Autochtones ainsi que de leur passé, de leurs coutumes, de leurs croyances et traditions; communication et consultation en temps opportun; partage des retombées économiques et sociales du développement énergétique; solide engagement envers la responsabilité environnementale.

Nous sommes d'avis que les peuples autochtones peuvent bénéficier du développement industriel sous forme d'emplois, de formation et de développement des entreprises. En plus d'avoir investi dans l'éducation et les collectivités, Suncor a acheté des biens et services évalués à plus de 1,2 milliard de dollars à des entreprises autochtones locales de la région de Wood Buffalo depuis 1992, dont 277 millions de dollars en 2010 seulement.

Suite à la page 18.



Dean Drover, opérateur de procédés, travaille aux installations Terra Nova de Suncor, situées à environ 350 kilomètres au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador.

Suite de la page 17.

Activités à l'étranger

Suncor appuie la Déclaration universelle des droits de l'homme et est résolue à protéger les droits de la personne à l'intérieur de sa sphère d'influence.

En outre, au moment de la publication du présent rapport, Suncor finalisait son propre principe en matière de droits de la personne. Une fois terminé, le principe sera disponible dans la version Web du rapport.

En juillet 2011, Suncor exerçait des activités sur la scène internationale notamment en Norvège, au Royaume-Uni et en Syrie. En février 2011, nous avons interrompu nos activités en Libye, évacué tout notre personnel affecté à l'étranger et commencé à offrir autant de soutien à distance que possible à nos employés libyens.

Nous reconnaissons que les risques sur le plan de la sécurité, des droits de la personne et de l'exploitation peuvent être plus élevés dans les endroits où la situation politique est plus délicate. Nous revoyons continuellement ces risques et notre capacité de les atténuer. Quel que soit le pays dans lequel nous exerçons nos activités, la sécurité de nos employés est notre priorité absolue. Nous surveillons constamment l'évolution des situations susceptibles d'avoir des répercussions sur nos activités et nos employés, et nous disposons de plans et de protocoles de mesures d'urgence afin de préserver la sécurité.

Suncor s'est engagée à agir comme exploitant intègre, à maintenir de saines pratiques environnementales et à travailler diligemment à prévenir tout risque pour la santé et la sécurité des personnes, où que nous menions nos activités.

Nous intégrons aussi des éléments en matière de droits de la personne à nos pratiques et principes relatifs au personnel, à nos pratiques et principes relatifs à l'engagement des collectivités et des parties intéressées et à notre manière de gérer la sécurité de nos employés et de nos installations.

Au moment de la rédaction du présent rapport, la Libye faisait toujours l'objet de sanctions internationales interdisant aux

entreprises des pays participants (dont le Canada) de traiter avec le gouvernement libyen. Suncor respecte entièrement ces sanctions. Si nous décidons de reprendre nos activités en Libye, ce sera parce que nous pouvons le faire de façon sécuritaire et responsable, c'est-à-dire conformément à nos valeurs et principes et en toute conformité avec les sanctions internationales.

Par ailleurs, Suncor surveille de près la situation en Syrie. Elle respecte ses plans et protocoles de mesures d'urgence, et prend toutes les précautions nécessaires pour garantir la sécurité de ses employés.

Nos employés

Nos effectifs, comptant plus de 12 000 employés, jouent un rôle important dans le parcours qui nous a vus devenir la société énergétique intégrée du Canada axée sur l'excellence opérationnelle et la croissance, avec les actifs, le personnel et la capacité financière pour être concurrentielle à l'échelle mondiale.

Bâtir une culture et un milieu de travail où les employés sont fiers de leurs réussites est une importante partie de notre parcours; nos employés continuent de jouer un rôle central en incarnant les valeurs et les comportements dont nous avons besoin pour réaliser les objectifs commerciaux de Suncor et nous assurer que nous continuons d'être une entreprise où il fait bon travailler.

Sur le Web : François Langlois, vice-président principal, Exploitation et production parle des défis liés à l'exploitation dans des pays qui présentent un risque élevé : Société/ Responsabilité sociale/Activités à l'étranger. Aussi, de plus amples renseignements sur les nouveaux programmes et principes suivants : Relations avec les parties intéressées, Relations avec les Autochtones et Investissements dans la collectivité.



performance économique

Un secteur de l'énergie prospère et dynamique agit comme un moteur pour l'économie dans son ensemble, créant des emplois bien rémunérés, favorisant la croissance économique et procurant aux gouvernements et aux fournisseurs des revenus et recettes essentiels.

L'année 2010 a été une autre année charnière pour Suncor. Non seulement la fusion entre Suncor et Petro-Canada a atteint son point culminant, mais nous avons commencé à réaliser les synergies et économies en découlant. Ce fut également l'année du lancement d'une nouvelle stratégie de croissance à long terme. En décembre, Suncor a en effet annoncé un plan de croissance sur 10 ans visant à doubler la production totale afin d'atteindre plus de un million de barils équivalent pétrole par jour d'ici 2020. Qui plus est, nous prévoyons qu'environ quatre barils sur cinq proviendront des sables pétrolifères.

La stratégie de croissance de Suncor comprend l'expansion continue de nos projets de sables pétrolifères *in situ* ainsi que la poursuite des activités internationales et extracôtières. Elle comprend également l'élaboration, en partenariat stratégique avec Total E&P Canada Ltd. (Total), de deux projets clés d'exploitation minière des sables pétrolifères et la reprise de la construction de l'usine de valorisation Voyageur d'une capacité prévue de 200 000 barils par jour.

Suncor s'est fixé comme objectif d'augmenter sa production de sables pétrolifères d'environ 10 % par an et sa production à l'échelle de la Société d'environ 8 % par an jusqu'en 2020. Pendant cette période

de croissance, nous continuerons de mettre l'accent sur une production d'énergie sûre, fiable et rentable dans toutes nos activités. Voici un aperçu de la performance de Suncor en tant que société et de la contribution de ses activités à l'économie en 2010.

Performance de la Société

- La production totale en amont s'est chiffrée en moyenne à 615 100 barils équivalent pétrole par jour (bep/j) en 2010, contre 456 000 bep/j en 2009. L'augmentation est principalement attribuable au fait que 2010 était le premier exercice complet d'intégration des actifs de l'ancienne société Petro-Canada. La production des sables pétrolifères (à l'exclusion de notre quote-part dans la production de la coentreprise d'exploitation des sables pétrolifères Syncrude) a atteint en moyenne 283 000 barils par jour en 2010, contre 290 600 barils par jour en 2009. Cette baisse de 3 % découle principalement des travaux de maintenance planifiée et non planifiée, en partie compensée par une fiabilité accrue de l'usine de valorisation et une hausse de l'approvisionnement en bitume en fin d'année.

Suite à la page 20.

*Jenna van Steenbergem et Annisha Chakravorty,
deux employées de Suncor.*



Suite de la page 19.

Performance de la Société

- Suncor a réalisé un bénéfice net de 3,571 milliards de dollars en 2010, triplant ainsi son bénéfice net de 2009 qui était de 1,146 milliard de dollars. Cette hausse témoigne de l'amélioration du contexte économique lié au pétrole et aux produits raffinés ainsi que d'un solide rendement de nos actifs au cours du premier exercice complet suivant la fusion avec Petro-Canada en août 2009.
- Les actions ordinaires de Suncor ont clôturé à 38,28 \$ à la Bourse de Toronto le 31 décembre 2010, ce qui représente une hausse d'environ 3 % par rapport au cours un an plus tôt. Les fluctuations du cours des actions ont reflété les tendances des marchés mondiaux des actions et plus spécifiquement les prix des marchandises applicables aux produits de base de Suncor. Nous continuons de mettre l'accent sur la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Contribution à l'économie

- En 2010, les redevances versées par Suncor totalisaient 1,978 milliard de dollars, dont 681 millions de dollars au titre des redevances sur les sables pétrolifères payables au gouvernement de l'Alberta. En outre, Suncor a payé environ 1,2 milliard de dollars en impôts à des gouvernements au Canada et à l'étranger.
- Les investissements se chiffraient à 6 milliards de dollars en 2010, contre 4,3 milliards de dollars en 2009. La hausse est associée au renouvellement de l'investissement dans des projets de croissance en raison d'une amélioration des conditions du marché et des flux de trésorerie provenant des activités existantes de Suncor.
- Suncor a engagé des dépenses en biens et services de 9,4 milliards de dollars* en 2010. Un examen des dépenses de notre chaîne d'approvisionnement montre que nous avons fait affaire avec plus de 12 000 fournisseurs canadiens établis dans chacune des 10 provinces ainsi qu'aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Les États-Unis viennent au deuxième rang pour le nombre de fournisseurs (plus de 2 500), mais nous avons aussi fait des achats auprès de fournisseurs de 61 autres pays. Les biens et services acquis sont des plus variés et comprennent : matériel lourd, informatique, forage, construction, ingénierie, services environnementaux, camionnage, béton, acier, matériel électrique, restauration, canalisations et pneus.
- Dans la mesure du possible, Suncor préfère faire appel à des fournisseurs locaux. En 2010, nous avons consacré 277 millions de dollars à l'achat de biens et services auprès d'entreprises autochtones de la région de Wood Buffalo, où sont situées nos installations d'exploitation des sables pétrolifères. Depuis 1992, Suncor a dépensé plus de 1,2 milliard de dollars en biens et services achetés à des entreprises autochtones.

* Excluent les dépenses en biens et services engagées en Libye et en Syrie.



nos perspectives

Avec la reprise économique, Suncor a entamé 2011 avec un plan prévoyant une croissance disciplinée, mais importante.

En décembre 2010, le Conseil d'administration de Suncor a approuvé un programme d'investissement de 6,7 milliards de dollars pour 2011. Environ 2,8 milliards de dollars devraient être consacrés au financement de projets de croissance, surtout aux installations d'exploitation de sables pétrolifères de la Société, et 3,9 milliards de dollars seront affectés au maintien des activités existantes, y compris le développement de la nouvelle technologie de réduction des résidus de Suncor.

La majeure partie de l'investissement dans la croissance vise l'agrandissement des installations de sables pétrolifères *in situ* Firebag de Suncor. La production de la phase 3 du projet Firebag devrait commencer au milieu de 2011 et atteindre progressivement 62 500 barils de bitume par jour sur une période d'environ 24 mois. La phase 4 sera alors amorcée et devrait prendre fin début 2013. La capacité prévue de cette phase est également de 62 500 barils de bitume par jour.

Le programme d'investissement de 2011 comprend le financement du projet d'exploitation minière des sables pétrolifères de Fort Hills et la poursuite de la construction de l'usine de valorisation Voyageur, deux composantes clés de la nouvelle stratégie de croissance sur 10 ans de Suncor. Les deux projets ainsi que le projet d'exploitation minière des sables pétrolifères de Joslyn devraient faire partie du partenariat stratégique avec Total.

Sur le Web : Pour des renseignements plus détaillés sur la performance économique de Suncor :
Économie/Performance économique.



Mise en garde—Énoncés prospectifs

Ce rapport contient des « énoncés prospectifs » au sens attribué à ce terme par la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des « informations prospectives » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables régissant les valeurs mobilières (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Tous les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes, les estimations, les projections, les croyances et les hypothèses actuelles de la Société, qui s'appuient sur les renseignements disponibles au moment où les énoncés sont fournis et qui tiennent compte de l'expérience de la Société et de sa perception des tendances historiques, y compris les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les taux de redevance applicables et les lois fiscales; les niveaux de production futurs; la suffisance des dépenses en capital budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des services; et la réception en temps utile des approbations des autorités réglementaires et des tiers.

Certains énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « planifier », « prévoir », « envisager », « pouvoir », « croire », « projeter », « indication », « condition », « se concentrer sur », « vision », « but », « proposition », « cible », « objectif », « continuation » ainsi qu'à d'autres expressions analogues. Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport comprennent des références à nos stratégies et activités commerciales; à notre plan de croissance décennal, qui devrait : i) accroître notre production totale à plus de un million de barils équivalent pétrole par jour d'ici 2020, ii) affermir notre position dominante en matière de mise en valeur des réserves de sables pétroliers du Canada, et iii) faire en sorte que quatre barils sur cinq proviennent des sables pétroliers; aux objectifs environnementaux et sociaux de Suncor pour 2011-2012; à l'objectif de Suncor d'être la plus importante société énergétique intégrée du Canada; à l'objectif de Suncor d'augmenter sa production moyenne tirée des sables pétroliers de environ 10 % par an et sa production à l'échelle de la Société d'environ 8 % par an jusqu'en 2020; à la nouvelle approche de gestion des résidus TRO_{MC} de Suncor, qui devrait accélérer considérablement la remise en état des bassins de résidus et des terrains exploités et réduire la nécessité d'aménager des bassins de résidus à l'avenir; à la prévision que nous aurons dépensé plus d'un milliard de dollars dans la mise en œuvre de notre nouveau processus TRO_{MC} d'ici la fin de 2011; au plan de Suncor de mettre en valeur sa mine Fort Hills et la mine Joslyn de Total, et de reprendre la construction de l'usine de valorisation Voyageur située près de Fort McMurray; aux objectifs environnementaux de Suncor, incluant : i) la réduction de la consommation d'eau douce de 12 % d'ici 2015, ii) l'accroissement de la remise en état de surfaces de terrain perturbées de 100 % d'ici 2015, iii) l'amélioration de l'efficacité énergétique de 10 % d'ici 2015, et iv) la réduction des émissions atmosphériques (oxydes d'azote, oxydes de soufre et composés organiques volatils) de 10 % d'ici 2015; à l'intention de Suncor d'investir au total 750 millions de dollars dans le développement de l'énergie éolienne et des biocarburants d'ici 2012; aux plans de dépenses en immobilisations de Suncor pour 2012; aux calendriers et résultats de développement et d'agrandissement des installations, incluant la phase 3 de Firebag (première production au milieu de 2011) et la phase 4 (première production au début de 2013); aux futurs niveaux de production de pétrole, de gaz naturel et d'éthanol et sources de croissance de ceux-ci; et aux économies prévues, et aux autres synergies, réalisées à la suite de la fusion avec Petro-Canada.

De plus, tous les énoncés qui expriment des attentes ou des projections d'avenir, y compris les énoncés à propos de notre stratégie de croissance, de nos coûts, de nos échéanciers, de nos volumes de production, de nos résultats financiers et d'exploitation ainsi que de l'incidence prévue d'engagements futurs sont des énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et comportent des risques et incertitudes, dont certains sont similaires à ceux des autres entreprises pétrolières et gazières et d'autres qui sont propres à Suncor. Nos résultats réels peuvent différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs et les lecteurs sont prévenus de ne pas leur accorder une confiance indue.

Les risques, incertitudes et autres facteurs – dont bon nombre sont indépendants de notre volonté – susceptibles d'influer sur les résultats réels sont, entre autres : l'instabilité du marché qui nuit à la capacité de Suncor d'obtenir du financement à des taux acceptables sur le marché des capitaux d'emprunt; la capacité de découvrir et de mettre en valeur de façon soutenue et concurrentielle des réserves pouvant être exploitées de façon rentable; la réussite des stratégies de couverture; le maintien d'un ratio dette/flux de trésorerie approprié; les changements touchant la conjoncture économique, les conditions du marché et les conditions commerciales; notre capacité à financer les dépenses d'investissement visant à remplacer les réserves ou à accroître la capacité de traitement dans une conjoncture volatile au chapitre du prix des marchandises et du crédit; les fluctuations de l'offre et de la demande pour les produits de Suncor; le prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; la volatilité du prix du gaz naturel et de celui des liquides; la capacité de Suncor à s'adapter à l'évolution des marchés et à obtenir en temps opportun l'approbation des organismes de réglementation; la mise en œuvre réussie et en temps opportun des projets d'investissement, y compris les projets de croissance et réglementaires; les risques et les incertitudes associés à la consultation des parties intéressées et à l'obtention des autorisations réglementaires pour exercer des activités d'exploration et de mise en valeur dans les zones d'exploitation de Suncor (ces risques pourraient entraîner des coûts accrus, des retards ou l'abandon de projets); l'exécution efficace des révisions générales planifiées; l'exactitude des estimations de coûts, dont certaines sont fournies au stade de la conception ou à d'autres stades préliminaires des projets et avant le début ou la conception des études techniques détaillées nécessaires à la réduction de la marge d'erreur et à l'augmentation du degré d'exactitude; l'intégrité et la fiabilité des immobilisations de Suncor; l'effet cumulatif de la mise en valeur d'autres ressources; les coûts afférents à la conformité aux lois environnementales actuelles et futures; l'exactitude des estimations des réserves, des ressources et de la production future de Suncor et son succès au chapitre des activités de forage d'exploration et de mise en valeur et des activités connexes; le maintien de relations satisfaisantes avec les syndicats, les associations d'employés et les partenaires en coentreprises; les mesures prises par les sociétés concurrentes, y compris la concurrence accrue d'autres sociétés pétrolières et gazières ou de sociétés qui fournissent des sources d'énergie de remplacement; les pénuries de main-d'œuvre et de matériel; les incertitudes découlant des éventuels retards ou changements de plans relativement aux projets ou aux dépenses en immobilisations; les mesures prises par les pouvoirs publics en matière de taux d'imposition ou les modifications apportées aux frais et aux redevances; les modifications aux règlements dans le domaine de l'environnement et d'autres domaines (comme nos négociations avec le ministère de l'Énergie de l'Alberta au sujet de la réglementation concernant la méthode d'évaluation du bitume et l'examen par le gouvernement du Canada de la réglementation proposée à l'égard des rejets de gaz à effet de serre); la capacité et la volonté des parties avec lesquelles Suncor a des liens importants de s'acquitter de leurs obligations à l'égard de la Société (notamment en ce qui a trait aux cessions d'actifs prévues); les risques et les incertitudes liés à la capacité à remplir les conditions de clôture des ventes d'actifs prévus de Suncor, à l'échéancier de la clôture et à la contrepartie à recevoir pour ces ventes, y compris la capacité des contreparties à remplir leurs obligations en temps opportun et à obtenir toute approbation requise auprès des autorités de réglementation ou de tierces parties, ce qui est indépendant de la volonté de Suncor; d'éventuels imprévus, tels que des incendies, éruptions, gels, bris d'équipement et autres événements semblables touchant Suncor ou d'autres parties dont les activités ou actifs se répercutent directement ou indirectement sur Suncor; le risque de ne pas réaliser les synergies ou les économies de coûts prévues; les risques liés à l'intégration de Suncor et de Petro-Canada après la fusion et l'évaluation inexacte des valeurs de Petro-Canada. Tous ces facteurs importants ne sont pas exhaustifs.

Le communiqué sur les résultats, le rapport trimestriel et le rapport de gestion du premier trimestre 2011 ainsi que la dernière notice annuelle déposée par Suncor sur le formulaire 40-F, le rapport annuel aux actionnaires et les autres documents qu'elle dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, les incertitudes et les hypothèses importantes ainsi que les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents en écrivant à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3Y7, en téléphonant au 1-800-558-9071, en en faisant la demande par courriel à info@suncor.com ou en consultant le profil de la Société sur SEDAR au www.sedar.com ou EDGAR au www.sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Remise en état À Suncor, la remise en état est un processus minutieusement contrôlé comportant deux volets distincts : 1) la transformation de la surface, incluant les bassins de résidus, en terrains fermes pouvant accepter la végétation, la faune et la restauration du couvert végétal, notamment un modelé et une mise en place des sols; et ii) la végétalisation de façon que les paysages rétablis puissent accepter la végétation et la faune sous la forme d'écosystèmes viables. Lorsque Suncor déclare qu'elle a remis des terrains en état ou qu'elle prévoit le faire, cela signifie que le terrain remis en état est conforme aux deux volets décrits ci-dessus ou qu'il le sera.

BEP Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils équivalent pétrole (bep) sur la base d'un baril pour six mille pieds cubes. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel pour un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence énergétique.

Suncor est fière de sa collaboration avec les organisations suivantes :



En 2007, Suncor est devenue la première société énergétique canadienne à joindre Ceres, une coalition formée d'investisseurs, de groupes environnementaux et d'autres groupes d'intérêt public qui collabore avec les entreprises afin de relever les défis du développement durable.



Suncor est membre de l'Association canadienne des producteurs pétroliers (CAPP). L'initiative de gestion de la CAPP est un engagement envers le développement durable des ressources et l'amélioration continue à laquelle se rallient tous les membres de la CAPP.



Le Dow Jones Sustainability Index adopte une approche première de classe regroupant les leaders de chaque industrie en matière de développement durable. Suncor figure à l'indice depuis son lancement en 1999.



The Mining Association of Canada / L'Association minière du Canada





Comme l'indique le dossier de Suncor, le chemin de la réussite commence par l'étude des possibilités.

36 % de réduction du volume
d'eau douce prélevé de la
rivière Athabasca depuis 2004*

50 % de réduction de l'intensité des émissions
de GES aux installations de sables pétrolifères
de Suncor par rapport aux niveaux de 1990*

1,2 milliard \$ en investissement
réel et planifié dans la nouvelle
technologie de gestion des résidus

dites-nous ce que vous pensez

Si vous avez des commentaires ou des questions
à propos de ce rapport, communiquez avec :

Suncor Énergie Inc.
150 – 6th Avenue S.W.
Calgary (Alberta) Canada T2P 3E3
Tél. : 1-866-786-2671
Courriel : info@suncor.com
www.suncor.com

Publié en juillet 2011

* Au 31 décembre 2010.
M^c Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.

